

# Portrait culturel

Territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Mars  
2008



**CRÉ**  Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

  
Conseil montréalais  
de la culture et  
des communications

Culture,  
Communications et  
Condition féminine  
Québec 

# RÉALISATION DU DOCUMENT

<b>Comité de travail</b>	
La Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	Éric Corbeil
Le Conseil montérégien de la culture et des communications	Dominic Trudel Christian LaForce
Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine - Direction de la Montérégie	Nathalie Lavoie Marcel Faucher
<b>Coordination</b>	Marcel Faucher
<b>Rédaction</b>	Nathalie Lavoie
<b>Contribution aux contenus</b>	
du Conseil montérégien de la culture et des communications	Dominic Trudel Christian LaForce
du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine - Direction de la Montérégie	Luc Brunelle Sylvie Blais Diane Dupré Marcel Faucher Bernard Hébert Brigitte Jacques Annie Tétreault
<b>Recherche</b>	Nathalie Lavoie Isabelle Bouchard
<b>Révision linguistique</b>	Marie-Josée Désilets
<b>Graphisme de la page couverture</b>	Image-innée

ISBN 978-2-9810255-1-7

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2008

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Liste des tableaux</b> .....	iv
<b>Avant-propos</b> .....	1
<b>Présentation du document</b> .....	5
<b>Partie 1</b>	
<b>Éléments généraux du portrait de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</b> .....	7
1.1 Caractéristiques territoriales.....	7
1.2 Contexte du territoire.....	11
1.3 Partenaires à l'œuvre pour la culture dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.....	13
a. Les partenaires des structures territoriales.....	13
b. Les partenaires gouvernementaux.....	15
c. Les partenaires du milieu associatif.....	17
d. Les partenaires du milieu de l'entreprise.....	20
e. La contribution de certaines personnes.....	21
1.4 Leviers de développement culturel.....	23
1.5 Survol du paysage culturel.....	27
La zone plus peuplée au nord.....	27
La zone plus rurale au sud.....	30
1.6 Pistes de réflexion.....	31
<b>Partie 2</b>	
<b>Présentation des principaux secteurs culturels</b> .....	33
Secteur 1 - Arts visuels et art public.....	35
Secteur 2 - Métiers d'art.....	37
Secteur 3 - Arts de la scène.....	39
Secteur 4 - Lettres et bibliothèques.....	43
Secteur 5 - Histoire et patrimoine.....	47
Secteur 6 - Muséologie.....	51
Secteur 7 - Disque, cinéma et arts médiatiques.....	53
Secteur 8 - Formation, éducation et culture.....	55
Secteur 9 - Communications.....	57
Secteur 10 - Tourisme culturel.....	59
Secteur 11 - Loisirs culturels.....	63
<b>Partie 3</b>	
<b>Synthèse du portrait de la culture de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</b> .....	65
<b>Conclusion</b> .....	67
<b>Annexe 1 – Structure de fonctionnement de la CRÉ</b> .....	69

## Liste des tableaux

Tableau 1 – Composition du territoire selon le territoire de CRÉ.....	2
Tableau 2 – Territoire de la CRÉ VHSL compris dans le périmètre de la CMM.....	14
Tableau 3 -- Bourses et subventions accordées par le CALQ entre 2001 et 2006 ...	15
Tableau 4 – Aide financière accordée par la SODEC entre 2001 et 2006 .....	16
Tableau 5 – Contribution des organismes et des ministères à la culture .....	16
Tableau 6 – Caractéristiques des politiques culturelles adoptées sur le territoire.....	24
Tableau 7 – Leviers de développement culturel mis à profit dans la zone plus peuplée au nord.....	28
Tableau 8 – Leviers de développement culturel mis à profit dans la zone plus rurale au sud.....	30

# Avant-propos

De nouveaux paramètres de gouvernance étant en vigueur, c'est maintenant aux conférences régionales des élus (CRÉ) qu'appartient la responsabilité de définir les axes de développement prioritaires sur leur territoire.

Afin de s'assurer que les enjeux du développement culturel figurent parmi les priorités lors de la Table Québec-régions du 7 octobre 2005, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine invitait les présidents des conférences régionales des élus à réaliser un diagnostic de l'état du développement de la culture et des communications dans leur territoire. Cette étude, menée en collaboration étroite avec le Ministère et les conseils régionaux de la culture, devait permettre de dégager les grands enjeux territoriaux dans ce secteur.

Les diagnostics régionaux constituent une base à laquelle les partenaires du développement culturel pourront se référer pour orienter leur intervention ou prendre des décisions, notamment au regard de la conclusion prochaine d'une entente spécifique en culture.

Sur le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, un comité de travail s'est mis à l'œuvre dès l'automne 2006. Il a convenu de procéder en trois temps :

1. Rédaction du Portrait culturel du territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent  
Préparer un document qui présente des données sur le territoire et le développement de la culture, qui propose une description des secteurs et qui énonce quelques pistes de réflexion. (Le présent document constitue donc la première tâche à laquelle s'est consacré le comité de travail.);
2. Tenue d'une démarche de consultation  
Présider à la tenue d'un exercice de consultation permettant aux intervenants culturels de dégager de grands constats et de cerner les enjeux prioritaires du développement culturel du territoire pour les prochaines années. Pour ce faire, le Portrait culturel s'avère un outil de référence pour amorcer la réflexion et alimenter les échanges entre les participants;
3. Publication du Diagnostic de la culture du territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent<sup>1</sup>  
Rédiger et rendre public un document constituant une synthèse du développement culturel du territoire, et faisant état des constats et enjeux retenus lors de la consultation.

## Présentation de la démarche

En 2003, le gouvernement du Québec a adopté une nouvelle approche en matière de développement régional. La Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche a apporté des modifications aux structures<sup>2</sup>. Depuis, les CRÉ sont passées sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR).

### La mise en place de nouvelles structures régionales

Nées d'une volonté gouvernementale de doter les régions d'un partenaire désigné en matière de développement régional, les conférences régionales des élus (CRÉ) ont été créées en remplacement des structures de développement économique régional jusqu'alors en vigueur, les conseils régionaux de développement (CRD). Chacune des CRÉ est composée majoritairement d'élus municipaux (minimum 66 %) siégeant au nom de leur municipalité ou encore comme représentants d'une municipalité régionale de comté (MRC). Une représentation des milieux socioéconomiques supporte le travail des élus, soit comme membres du conseil

---

<sup>1</sup> Diagnostic de la culture, Territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, novembre 2007. Document en ligne sur les sites Internet de la CRÉ <http://www.crevhsl.org/>, du CMCC [www.culturemonteregie.qc.ca](http://www.culturemonteregie.qc.ca) et du MCCC [www.mccc.gov.qc.ca](http://www.mccc.gov.qc.ca).

<sup>2</sup> QUÉBEC, Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche : LRQ, chapitre M-30.01, décembre 2006, [Québec], Éditeur officiel du Québec [www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/M\\_30\\_01/M30\\_01.html](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/M_30_01/M30_01.html)

d'administration de la CRÉ (maximum 33 %) ou bien au sein d'une commission<sup>3</sup>. La CRÉ a comme mandat de favoriser la concertation des partenaires, de donner son avis au Ministre sur les questions de développement régional, de procéder à l'évaluation des organismes de concertation de leur territoire et d'élaborer un plan quinquennal de développement.

#### Un modèle particulier en Montérégie

À la différence de la plupart des régions administratives du Québec, où le développement régional est chapeauté par une CRÉ, le gouvernement a opté pour l'établissement en Montérégie de trois organismes distincts. De cette façon, la Montérégie, une région administrative évoluant jusqu'alors en fonction d'une structure intégrée et dont la desserte des services gouvernementaux était généralement configurée sur cette base, se trouve maintenant subdivisée en trois territoires.

**Tableau 1 – Composition du territoire selon le territoire de CRÉ**

<b>Longueuil</b>	Territoire couvrant l'agglomération de Longueuil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Longueuil</li> <li>• Brossard</li> <li>• Boucherville</li> <li>• Saint-Bruno-de-Montarville</li> <li>• Saint-Lambert</li> </ul>
<b>Montérégie Est</b>	Territoire couvrant 9 MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acton</li> <li>• Brome-Missisquoi</li> <li>• La Haute-Yamaska</li> <li>• La Vallée-du-Richelieu</li> <li>• Lajemmerais</li> <li>• Bas-Richelieu</li> <li>• Haut-Richelieu</li> <li>• Les Maskoutains</li> <li>• Rouville</li> </ul>
<b>Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</b>	Territoire couvrant 5 MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Beauharnois-Salaberry</li> <li>• Haut-Saint-Laurent</li> <li>• Jardins-de-Napierville</li> <li>• Roussillon</li> <li>• Vaudreuil-Soulanges</li> </ul>

Soucieuses de voir s'implanter rapidement ce nouveau cadre organisationnel, les CRÉ ont clairement manifesté leur volonté de se doter d'outils et de s'associer à des partenaires qui se consacrent spécifiquement à leur territoire respectif. Les différents ministères et les organismes gouvernementaux, de même que les organismes de concertation déjà à l'œuvre en Montérégie, doivent maintenant tenir compte de cette nouvelle conjoncture territoriale. Les réalités propres à chaque secteur font en sorte que l'adaptation aux nouveaux territoires emprunte des formes et des modèles variés.

#### Planification quinquennale

Ayant d'abord consacré leur énergie à l'établissement de leur structure organisationnelle, les CRÉ de la Montérégie se sont ensuite engagées dans une démarche d'élaboration de leur planification quinquennale. Cet exercice a permis de définir les objectifs généraux et particuliers de développement pour les cinq prochaines années. Par la suite, les CRÉ auront la possibilité de conclure avec les ministères concernés des ententes qui permettront de mener sur chacun des territoires des actions structurantes. Désignée sous l'appellation Entente spécifique de

<sup>3</sup> Les représentants des milieux socioéconomiques siègent au sein d'une commission consultative aux CRÉ de Montréal, de Longueuil et de Laval.

régionalisation, l'entente vise un ou plusieurs secteurs particuliers d'activité ayant été retenus parmi les priorités de développement régional.

### **Une démarche concertée**

L'établissement des priorités régionales est un moment propice pour réfléchir sur les enjeux propres à chacun des secteurs de développement. Soutenu par l'engagement de la Ministre<sup>4</sup> ainsi que par les études statistiques réalisées par le MCC à l'échelle de chaque région<sup>5</sup>, et également fort d'une expérience de partenariat avec les instances régionales et locales en matière de développement culturel, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dispose d'une expertise qu'il souhaite mettre à profit pour contribuer au positionnement des enjeux spécifiques de ce secteur. C'est dans cette perspective de collaboration que la direction de la Montérégie du Ministère a proposé aux représentants de chacune des CRÉ de procéder à une démarche à laquelle le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC) s'est associé, visant à doter chaque territoire d'un diagnostic du développement culturel.

### **Le portrait culturel, un outil de référence**

La réalisation d'un tel document sur le développement d'un secteur, tel celui de la culture, amène à définir un cadre méthodologique duquel découle des choix relatifs au contenu ou à l'angle de traitement de celui-ci. Bien qu'animé par une volonté de poser un regard lucide et éclairé sur le contexte culturel régional, il est néanmoins possible que le comité de travail ait laissé échapper des éléments de la réalité culturelle. Le présent document ne peut donc pas être considéré comme une source d'information infaillible. Il renferme, de plus, une lecture d'une réalité en constante évolution. Il fournit de nombreuses données quantitatives tout en esquissant quelques pistes de réflexion. Les éléments dégagés constituent des points de repère et de référence tant pour les intervenants culturels que pour ceux qui se vouent plus largement au développement du territoire. Il importe de mentionner que ce Portrait culturel constitue le premier outil disponible en matière de culture, et ce, en fonction des territoires de CRÉ.

*L'emprunt du genre masculin dans ce document englobe implicitement le genre féminin et n'est ici utilisé que dans le but d'alléger la rédaction d'ensemble.*

<sup>4</sup> La ministre Line Beauchamp annonçait à Montréal, le 21 octobre 2004, l'engagement du MCC dans une démarche de décentralisation. Cette démarche prend forme par l'élaboration de diagnostics territoriaux de la culture et des communications.

<sup>5</sup> La Direction du lectorat, de la recherche et des politiques du Ministère a élaboré un portrait statistique pour chacune des trois CRÉ de la Montérégie.



# Présentation du document

Le présent document, composé de trois parties, tente d'identifier et de mettre en perspective les éléments marquants du paysage culturel territorial de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

## Première partie : le développement culturel du territoire

La première partie expose succinctement les éléments territoriaux qui façonnent le développement culturel, fait état des partenaires et outils de développement plus spécifiques à la culture et propose des pistes de réflexion.

## Deuxième partie : les principaux secteurs culturels

La deuxième partie présente en 11 fiches les domaines culturels dominants du territoire et le positionnement de la culture dans des secteurs connexes. Chaque fiche comporte quatre sections :

- Description du secteur
- Contribution / implication des partenaires
- Éléments d'analyse
- Pistes de réflexion

## Provenance et traitement des données

Une part importante des données statistiques contenues dans le présent document provient des travaux réalisés par des chercheurs rattachés à la Direction du lectorat, de la recherche et des politiques du Ministère. Rosaire Garon<sup>6</sup> travaille depuis quelques décennies à compiler des données sur la culture sous toutes ses dimensions, et sur les pratiques culturelles de la population du Québec. Se basant principalement sur les travaux de leur collègue, Claude Edgar Dalphond et Michel Pelletier<sup>7</sup> ont produit, pour chacune des régions du Québec et pour chacun des territoires de CRÉ de la Montérégie, un portrait statistique contenant de l'information provenant de différentes sources. De nombreuses données provenant du Portrait statistique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent seront intégrées au présent document, principalement à la partie 2, laquelle expose les différents secteurs culturels. Une remarque mérite ici d'être formulée :

Les données sur la fréquentation, les comportements relatifs aux pratiques culturelles et la perception de l'accessibilité proviennent d'un sondage comportant un échantillonnage de chacune des régions du Québec, dont un certain nombre de répondants du territoire de la VHSL.

- Il s'agit ici de données obtenues à la suite d'une compilation des déclarations formulées par les répondants et non pas en fonction de résultats mesurés.
- Il n'est pas possible de déterminer si la fréquentation alléguée vise des institutions établies sur le territoire.

Enfin, l'information relative aux individus et aux organismes répertoriés dans les différents domaines culturels résulte d'un recensement réalisé par le Conseil montérégien de la culture et des communications. Par ailleurs, lorsque les données proviennent d'autres sources, la référence est alors inscrite en note de bas de page.

<sup>6</sup> Garon, Rosaire, (2005), *Les pratiques culturelles au Québec, recueil statistique*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 299 pages.

<sup>7</sup> Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Direction de la recherche, des politiques et du lectorat (décembre 2005), *Diagnostic régional, Volet 1 : Analyse statistique*, 23 pages. Les documents peuvent être consultés à l'adresse électronique suivante : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca).

La section « éléments d'analyse » (3<sup>e</sup> bloc des fiches) met en évidence des éléments qui permettent d'apprécier le positionnement de la culture au regard d'une dimension particulière. Pour ce faire, des comparaisons sont établies en rapport avec les données équivalentes au niveau de la moyenne des régions du Québec et du territoire des autres CRÉ de la Montérégie (Longueuil et Montérégie Est). De plus, afin de s'assurer que les éléments comparés soient évalués sur des bases similaires, il a été jugé utile de proposer une comparaison à l'endroit d'une entité qui comporte des caractéristiques semblables en fonction de sa taille et de son positionnement dans la dynamique métropolitaine de Montréal. Pour la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, les informations relatives à la région de Lanaudière seront donc présentées lorsqu'une telle comparaison apparaîtra justifiée

## Partie 1

# Éléments généraux du profil de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

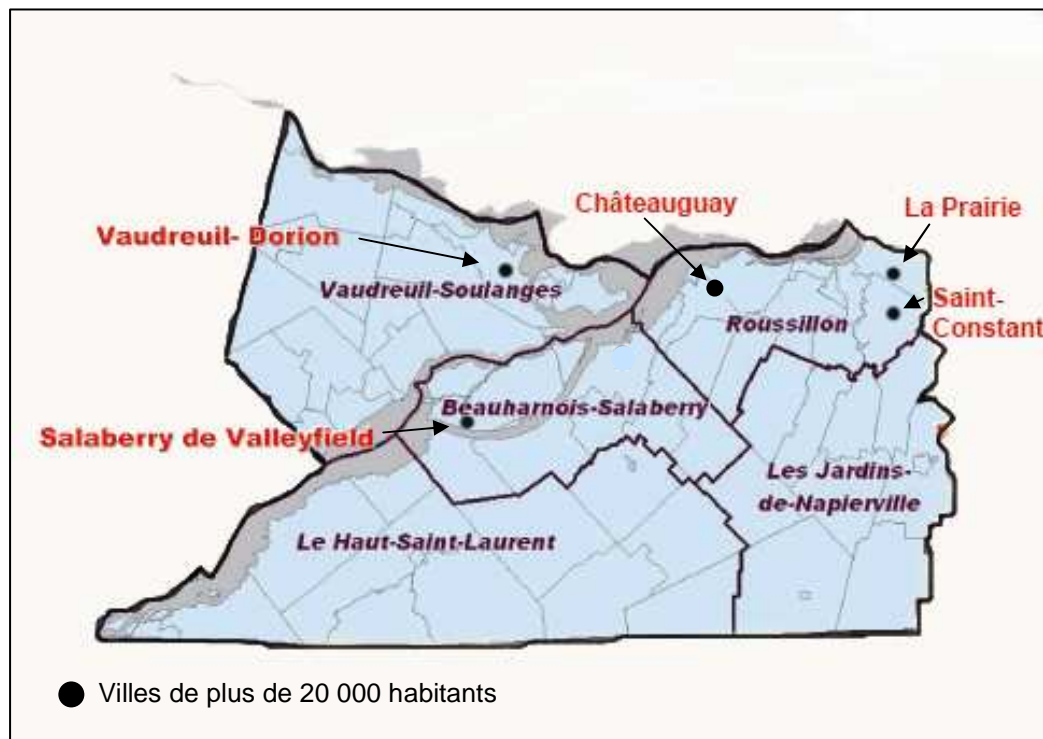
### 1.1 Caractéristiques territoriales

Plusieurs éléments d'ordre géographique, démographique ou encore économique ont un impact déterminant sur l'ensemble du développement du territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, et certains d'entre eux contribuent à façonner la réalité culturelle locale. Un survol permettra de mieux en saisir l'incidence tout en apportant un éclairage qui facilitera la lecture de l'univers culturel du territoire.

#### Géographie et subdivision du territoire<sup>8</sup>

La Vallée-du-Haut-Saint-Laurent est bordée par la rivière des Outaouais, le lac des Deux-Montagnes et le fleuve Saint-Laurent, la frontière ontarienne à l'ouest et la frontière américaine au sud, tandis qu'à l'est, elle est adossée aux territoires des CRÉ de Longueuil et Montérégie Est (MRC de La Vallée-du-Richelieu et du Haut-Richelieu). Le territoire couvre une superficie de 3 715 km<sup>2</sup> et serait le troisième plus petit au Québec. Il est composé de 65 municipalités regroupées au sein de 5 MRC. Deux réserves autochtones mohawks se trouvent également sur le territoire : Kahnawake et Akwesasne. Les principaux axes routiers traversant le territoire sont les autoroutes 15, 20, 30 et 40, qui donnent par exemple accès au nord-est américain et à l'Ontario, ainsi que les routes 132, 138, 201, 202, 338 et plusieurs autres.

Carte 1- Territoire CRE Vallée-du-Haut-Saint-Laurent



<sup>8</sup> Institut de la statistique du Québec, Recensement de la population 2001.

## Subdivisions territoriales

Deux réalités coexistent sur le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent : le milieu urbain et le milieu rural :

- 40 % des résidents du territoire sont concentrés dans cinq grandes villes de plus de 20 000 habitants, situées dans la portion nord du territoire (La Prairie, Saint-Constant, Châteauguay, Salaberry-de-Valleyfield et Vaudreuil-Dorion). D'ailleurs, 70 % de la population de la CRÉ vit en milieu urbain;
- 85 % du territoire est désigné à vocation agricole, essentiellement au sud, ainsi qu'à l'extrême ouest du territoire.

Par conséquent, la subdivision territoriale proposée ici présente deux zones : celle située au nord, davantage urbaine, et celle située au sud, surtout rurale. En plus de leur vocation plutôt urbaine ou rurale, les deux zones se différencient par leur profil démographique et leur positionnement géographique.

- Une zone plus peuplée au nord : les MRC de Roussillon, de Beauharnois-Salaberry et de Vaudreuil-Soulanges

Les trois MRC sont les plus rapprochées de Montréal et font partie en totalité ou partiellement de la Communauté métropolitaine de Montréal<sup>9</sup>. Près de 90 % de la population de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent se concentre dans ces trois MRC, la MRC de Roussillon étant la plus peuplée (plus de 40 % de la population du territoire) et la plus dense (325 habitants au km<sup>2</sup>). De plus, cette zone nord de la CRÉ est reliée à Montréal par trois ponts (Honoré-Mercier, Galipeau et Île-aux-Tourtes) situés dans les MRC de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges.

- Une zone plus rurale au sud : les MRC des Jardins-de-Napierville et du Haut-Saint-Laurent

Les deux MRC qui composent cette zone sont situées au sud de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, en bordure des États-Unis. Elles regroupent un peu plus de 10 % de la population de la CRÉ; elles sont donc très peu denses comparativement à leurs voisines du nord (Les Jardins-de-Napierville, 28 habitants au km<sup>2</sup>, et Le Haut-Saint-Laurent, 19 habitants au km<sup>2</sup>). Plus de 90 % de la superficie de ces deux territoires de MRC a une vocation agricole ou est protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

## Démographie

- La population totale du territoire se chiffre à environ 344 000 habitants (2005), soit 28 % de la population montréalaise.
- Avec environ 92 habitants par km<sup>2</sup>, le territoire de la CRÉ compte néanmoins 9 villes de plus de 10 000 habitants, le plaçant à ce chapitre au 3<sup>e</sup> rang québécois.
- Le taux de croissance de la population, entre 2001 et 2011, est estimé à 9 %, soit le plus élevé de la Montérégie (moyenne régionale de 6,4 %) et le 3<sup>e</sup> au Québec.
- La proportion de jeunes de moins de 15 ans (21 %) dépasse légèrement la moyenne régionale et serait la plus élevée au Québec.
- La proportion d'aînés (11 %) est près de la moyenne régionale.
- Entre 1994 et 2003, le territoire a reçu 12 % des immigrants s'établissant en Montérégie, qui ont, en grande majorité, élu domicile dans les MRC Roussillon et Vaudreuil-Soulanges.
- De nombreuses jeunes familles sont également établies dans ces mêmes MRC et contribuent, par la natalité, à donner au territoire un taux d'accroissement naturel de la population supérieur à la moyenne régionale.

---

<sup>9</sup> La MRC de Roussillon en totalité; la MRC Vaudreuil-Dorion avec les municipalités suivantes : Hudson, Les Cèdres, L'Île-Cadiéux, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Pointe-des-Cascades, Saint-Lazare, Terrasse-Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion et Vaudreuil-sur-le-Lac; la municipalité de Beauharnois dans la MRC Beauharnois-Salaberry.

## Profil linguistique

- La population est majoritairement francophone (83 %).
- 14 % d'anglophones (concentrés dans les MRC du Haut-Saint-Laurent, de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges), soit le 3<sup>e</sup> rang au Québec, la moyenne régionale étant de 8,4 %;
- La population allophone est de 3,2 % et se positionne sous la moyenne régionale (4,5 %).

## Économie

- Le taux de chômage pour l'année 2005 (environ 6 %) est en deçà de la moyenne montérégienne (6,9 %). Le taux de chômage s'est accru depuis 2001, notamment en raison de fermeture d'industries et de mises à pied<sup>10</sup>.
- Le revenu personnel moyen par habitant (29 618 \$ en 2005) est inférieur à la moyenne régionale (31 087 \$), mais équivalant à la moyenne provinciale (29 499 \$)<sup>11</sup>.
- La majorité des emplois locaux (71 %) sont dans le secteur des services.
- Le territoire compte 32 % des producteurs agricoles de la Montérégie (2003).
- Les créneaux d'excellence<sup>12</sup> du territoire sont constitués des secteurs bioalimentaires, la fabrication à haute valeur ajoutée de composantes microélectroniques, les procédés spécialisés de fabrication de produits chimiques à valeur ajoutée, la production de structures souples avancées, les technologies avancées de matériel de transport et logistique, la transformation de métaux ferreux et de nouveaux matériaux associés, et finalement l'aéronautique.

## Scolarité

- La proportion de la population avec une scolarité postsecondaire (48 %) est près des moyennes régionale et provinciale.
- La part de la population ayant fait des études universitaires (10 %) est inférieure aux moyennes de la Montérégie (12 %) et du Québec (14 %).
- On note une grande variation des niveaux de scolarité entre les zones agricoles et les zones urbaines.

## Histoire, archéologie et culture

- Façonné par une histoire très ancienne dont l'origine remonte à l'époque de la préhistoire, le territoire fut la terre d'enracinement de plusieurs populations : Amérindiens, Français, Américains et Britanniques. La présence amérindienne est encore tangible sur le territoire (deux réserves autochtones : Kahnawake et Akwesasne).
- Durant les périodes de conflit, la proximité avec les États-Unis fait du territoire un lieu d'opérations et d'installations militaires, notamment la Bataille-de-la-Châteauguay et le Fort de Coteau-du-Lac.
- En 1975, le gouvernement du Québec attribue au vieux La Prairie un statut d'arrondissement historique, en raison de sa valeur historique nationale et afin de protéger son patrimoine architectural et ses vestiges archéologiques exceptionnels.
- Au fil du temps et de l'industrialisation, quatre canaux ont été construits et sont aujourd'hui partie prenante du patrimoine industriel : le canal de Coteau-du-Lac, premier canal à écluses en Amérique du Nord (lieu historique national du Canada); le canal de Soulanges; les anciens (1845-1907) et nouveau (1959-aujourd'hui) canaux de Beauharnois.

---

<sup>10</sup> CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, Présentation de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, («PowerPoint»), mars 2006.

<sup>11</sup> Compilé à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec ([www.stat.gouv.qc.ca/default.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/default.htm)) : Démographie, Données démographiques régionales, MRC et territoires équivalents, tableau « Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents au 1<sup>er</sup> juillet des années 1996 à 2005 » et « Profils comparatifs des MRC et du TE - Montérégie 16 ». Profil comparatif des MRC et du TE, Comptes économiques, tableau « Indicateurs du revenu par habitant, MRC et territoire équivalent de la Montérégie, 2002-2005 »

<sup>12</sup> L'entente de principe ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) de la Montérégie, conclue en 2004, identifie les créneaux d'excellence.

- Construit à l'embouchure de l'actuel canal de Beauharnois durant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, la centrale hydroélectrique de Beauharnois est désignée lieu historique national du Canada depuis 1990.
- Le patrimoine agricole est appréciable; certains circuits et balades permettent d'explorer les paysages agricoles du territoire.
- Le patrimoine religieux est caractérisé par l'abondance des lieux de culte de confessions diverses.
- Le territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent présente une richesse archéologique significative, témoin de la présence amérindienne le long du Saint-Laurent ainsi que des établissements européens pendant les régimes français et britannique.
- Certaines parties du territoire ont fait l'objet de vastes campagnes de recherche archéologique confirmant l'intérêt marqué des milieux envers cette ressource patrimoniale : le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, les trois sites prioritaires de la municipalité de Saint-Anicet (McDonald, Droulers et Mailhot-Curran), l'Île-aux-Tourtes ainsi que l'arrondissement historique de La Prairie.
- Le patrimoine lié au système seigneurial et à l'époque coloniale est bien représenté sur le territoire de la CRÉ, notamment avec le moulin de l'Île Saint-Bernard à Châteauguay et le Parc de la-Pointe-du-Moulin avec sa maison du meunier et son moulin à vent.

## **1.2 Contexte du territoire**

Différents facteurs inhérents au profil de développement du territoire génèrent des effets qui affectent l'ensemble des secteurs socioéconomiques et, conséquemment, influencent l'univers culturel de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. De la sorte, la proximité de Montréal, l'essor démographique prédominant dans certains secteurs du territoire, les axes de transports offrant un accès direct au reste du continent, et le potentiel récréo-touristique et archéologique sont les principaux facteurs qui donnent au territoire une empreinte distinctive, et génèrent des incidences sur le plan culturel.

### **Proximité de Montréal**

Bien que séparé par des plans d'eau, le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent se trouve voisin de Montréal, et les liens autoroutiers et ferroviaires font en sorte qu'il est facile pour la population de fréquenter la métropole. Défiant parfois la logique géographique, les habitudes de fréquentation des institutions et des commerces, que ce soit pour le travail, les études ou la consommation, se trouvent souvent sous l'emprise gravitationnelle de Montréal. Cet état de fait contribue à ce que l'expression d'un sentiment d'appartenance des citoyens à l'endroit de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent demeure une attitude à développer.

### **Écllosion démographique de certaines zones**

Autre facteur ayant aussi un impact sur le sentiment d'appartenance, la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, principalement au sein de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, connaît une croissance démographique considérable. À la faveur d'une migration interrégionale, les citoyens sont nombreux à choisir de s'établir sur son territoire, à la périphérie de Montréal, afin de pouvoir compter sur les avantages qu'offrent ses municipalités au regard d'une qualité de vie à prix abordable, dans un périmètre où le temps consacré aux déplacements quotidiens demeure dans des limites raisonnables. Comme on peut s'en douter, l'enracinement de ces nouveaux résidents se réalisera progressivement tout comme l'essor d'un sentiment d'appartenance à l'endroit de leur territoire d'adoption.

### **Carrefour de marchés d'envergure**

Facteur déterminant du peuplement du territoire, les cours d'eau qui traversent la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent constituent encore aujourd'hui des axes de transport qui jouent un rôle important aux plans tant économique que social. La rivière des Outaouais, le fleuve Saint-Laurent ainsi que la rivière Châteauguay sont des voies fluviales symboliques, sans oublier la construction de quatre canaux sur le fleuve Saint-Laurent, depuis le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, témoignant du passé et du présent industriels du territoire. Ces canaux en facilitant le commerce, ont favorisé l'écllosion d'une concentration d'industries importantes sur leurs rives. De surcroît, des axes routiers majeurs permettent d'accéder aux marchés du Québec, de l'Ontario et des États-Unis.

### **Potentiel récréo-touristique**

Le positionnement avantageux du territoire au centre d'un bassin potentiel de visiteurs a contribué à l'émergence d'une offre récréo-touristique dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, laquelle est basée en partie sur une clientèle d'excursionnistes. L'agrotourisme, le cyclotourisme, l'écotourisme, la navigation de plaisance (le territoire est positionné en bordure de trois bassins d'eau considérables : le lac des Deux-Montagnes, le lac Saint-Louis et le lac Saint-François), les attraits patrimoniaux et culturels sont bien représentés.

Une route touristique officielle, le Circuit du Paysan propose un itinéraire en bordure de la frontière américaine. Le circuit permet de découvrir non seulement des paysages magnifiques et des produits du terroir, mais aussi des éléments du patrimoine et des artisans.

Au fil des ans, la Montérégie est devenue une destination très prisée de la part des amateurs de cyclisme au Québec; certaines pistes cyclables ont été aménagées à même les chemins de desserte des anciens canaux de navigation sillonnant le territoire. À titre d'exemples, il faut

mentionner la piste cyclable du canal de Soulanges ainsi que celle du Parc régional de Beauharnois-Salaberry, laquelle longe la voie maritime du Saint-Laurent.

Enfin, une association touristique locale reconnue pour son dynamisme, Tourisme Suroît, anime le secteur récréo-touristique dans 3 MRC du territoire : Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent et Vaudreuil-Soulanges.

### **Patrimoine archéologique**

À l'échelle de la Montérégie et du Québec en général, la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent représente un territoire d'exception. Elle se démarque tout particulièrement pour la valeur et la richesse de son patrimoine archéologique. Outre le fait que plusieurs sites archéologiques de la CRÉ se distinguent pour leur notoriété scientifique, on y dénombre également plusieurs institutions et lieux muséographiques dédiés à l'interprétation et à la mise en valeur des ressources archéologiques.

Parmi les lieux les plus significatifs, mentionnons l'arrondissement historique de La Prairie; le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, à Beauharnois; le site Droulers Tsiionhiakwatha et tout le secteur de Saint-Anicet; l'ancienne mission de l'Île-aux-Tourtes, à Vaudreuil-Dorion; de même que le Lieu historique national du Canada de Coteau-du-Lac. Bien qu'ils ne possèdent pas toujours le statut de bien culturel, il s'agit dans tous les cas de sites d'importance nationale qui ont fait ou font toujours l'objet de recherches archéologiques intensives en raison de l'intérêt suscité auprès des spécialistes et des universitaires.

La présence de sites archéologiques et d'équipements d'interprétation aussi importants constitue un atout déterminant, contribuant ainsi à l'image distinctive de la CRÉ. Compte tenu de leur unicité et de l'étendue de leur contribution à la connaissance historique du Québec, ces ressources archéologiques possèdent tout le potentiel attendu pour devenir d'importants symboles identitaires. En matière de tourisme culturel, le patrimoine archéologique représente sans contredit un axe de développement majeur pour ce territoire de CRÉ. Déjà, certains lieux d'interprétation en archéologie attirent chaque année un flot important de visiteurs, notamment parmi la clientèle d'âge scolaire. En matière de diffusion de l'archéologie, quelques lieux d'interprétation de la région sont devenus de véritables modèles et assument maintenant, en ce domaine, un leadership auprès des autres sites et lieux similaires au Québec.

Le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson abrite actuellement le siège social du Réseau Archéo-Québec qui regroupe l'ensemble des sites et des lieux d'interprétation en archéologie au Québec. Sur le plan national, ce réseau coordonne notamment les activités du mois de l'archéologie, qui revient chaque année tout au long du mois d'août, en plus de développer et de promouvoir différents produits en tourisme culturel.

### **1.3 Partenaires à l'œuvre pour la culture dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent**

Plusieurs partenaires sont amenés à mettre en commun leurs ressources et leur expertise pour collaborer au développement culturel de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, et ce, en fonction de leur mission respective. Certains d'entre eux interviennent dans l'ensemble des secteurs d'activité sur les plans régional ou local; d'autres s'intéressent spécifiquement au secteur culturel sur un plan régional alors que d'autres encore interviennent davantage sur le plan national ou sont rattachés à la structure gouvernementale (ministères et sociétés d'État). Outre ceux-ci, des partenaires des milieux associatifs et privés contribuent à leur manière à la vitalité culturelle du territoire.

#### **a. Les partenaires des structures territoriales**

##### **La conférence régionale des élus (CRÉ)**

Comme mentionné précédemment, la décision de procéder à la mise en place des nouvelles structures de gouvernance régionale que sont les conférences régionales des élus a eu pour effet, en Montérégie, de fractionner la région en trois territoires distincts. Jusqu'alors sous la gouverne du Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM), les rouages de planification et de concertation du développement régional sont maintenant sous la responsabilité de la conférence régionale des élus.

Le conseil d'administration de la CRÉ est composé de l'ensemble des maires des municipalités de 5000 habitants et plus, des préfets des MRC, de membres représentant les secteurs socioéconomiques significatifs ainsi que d'un représentant de chacune des commissions consultatives (voir annexe 1 : structure de fonctionnement de la CRÉ).

Ayant complété l'opération entourant la mise en place de sa structure de fonctionnement, la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a entrepris, au cours de 2006, les démarches inhérentes à la rédaction et à l'adoption de son premier plan quinquennal de développement. Ce document, qui contient les priorités de développement en fonction des différents secteurs, servira de cadre de référence pour orienter le développement du territoire. La CRÉ dispose des ressources financières du Fonds de développement régional, qu'elle utilise pour son fonctionnement et pour soutenir des interventions dans les secteurs correspondant aux priorités de développement définies. Par exemple, des sommes totalisant 180 000 \$ ont été investies en faveur du développement culturel depuis deux ans : 80 000 \$, en 2006 (le détail figurera à la description des contributions contenue dans les fiches de la partie 2 du document), et 100 000 \$ pour soutenir la réalisation d'initiatives en culture à la suite d'un appel de projets qui se tenait au printemps 2007. Le Fonds permet également à la CRÉ de conclure avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec des ententes spécifiques de régionalisation.

##### **Les municipalités régionales de comté (MRC) et les centres locaux de développement (CLD)**

Les municipalités régionales de comté sont des corporations municipales vouées à la concertation et à la planification régionales. Elles ont la responsabilité de fournir aux municipalités de leur territoire des services à caractère intermunicipal. Elles sont dirigées par un conseil des maires provenant de chacune des municipalités constituantes. Structures supralocales, les MRC s'intéressent de plus en plus au secteur de la culture et participent aux efforts de mise en valeur des éléments culturels de leur territoire.

Instances liées aux MRC, les centres locaux de développement ont pour mission de rallier les forces vives de la communauté afin de mener des actions communes favorables au développement de l'économie et à la création d'emplois sur leur territoire de MRC. Certaines de leurs interventions génèrent des retombées en culture.

## Les municipalités

Les municipalités constituent la structure de regroupement la plus proche de la population et, par le fait même, la plus apte à déterminer ses besoins et à y répondre. À ce titre, elles sont identifiées comme la première instance responsable de la planification et du développement culturel de leur territoire. Elles sont appelées à intervenir dans le secteur de la culture et à adopter une vision globale du développement culturel de leur communauté.

Une étude réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec et portant sur les dépenses des municipalités en culture<sup>13</sup> démontre l'implication des municipalités. En 2003 et en 2004, 7,2 % des budgets de fonctionnement de 11 municipalités à l'étude<sup>14</sup> était consacré à des dépenses culturelles. Les bibliothèques représentaient une part importante de ces dépenses. De plus, les dépenses par habitant se chiffrent à 89,42 \$ en 2003 et à 93,35 \$ en 2004.

Au sein des municipalités, le dossier de la culture relève généralement d'une direction qui cumule aussi la responsabilité du sport et des loisirs. En effet, au nombre des interventions en matière de culture, on compte celles assimilées aux loisirs culturels : organisation d'ateliers en arts plastiques, théâtre, poésie, chant choral, musique ou soutien à des organismes, tels des sociétés d'histoire et de généalogie ou des clubs de scientifiques en herbe.

Le volume et la diversité des services déployés et des équipements que les municipalités mettent à la disposition de leur communauté sont généralement fonction de leur taille, des volontés locales et parfois aussi de considérations historiques. Dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, bon nombre de municipalités sont impliquées dans le secteur culturel, et cette implication déborde le secteur traditionnel des bibliothèques pour couvrir aussi ceux de la diffusion des arts de la scène, des arts visuels, des métiers d'art ou encore de la mise en valeur du patrimoine.

## La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal est un organisme de planification, de coordination et de financement qui regroupe 82 municipalités de l'île de Montréal et de l'île de Laval ainsi que celles des couronnes sud et nord. L'organisme exerce son mandat de concertation dans neuf secteurs de compétence, dont celui du développement artistique ou culturel. Compte tenu qu'il s'agit ici d'une responsabilité facultative au sens de la loi, la CMM n'a pas exercé cette compétence à ce jour.

**Tableau 2 : Territoire de la CRÉ VHSL compris dans le périmètre de la CMM**

MRC	comprise	Municipalités
Roussillon	en totalité	Toutes
Beauharnois-Salaberry	partiellement	Beauharnois
Vaudreuil-Soulanges	partiellement	Hudson; Les Cèdres; L'Île-Cadieux; L'Île-Perrot Notre-Dame-de-l'Île-Perrot Pincourt; Pointe-des-Cascades Saint-Lazare Terrasse Vaudreuil Vaudreuil-Dorion Vaudreuil-sur-le-Lac.

<sup>13</sup> Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Les dépenses culturelles des municipalités*, Statistiques en bref, n°. 26, février 2007, 16 pages [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat\\_obs/occ\\_bref.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/occ_bref.htm).

<sup>14</sup> Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Rimouski, Rouyn-Noranda, Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières représentent près de 55 % de la population québécoise.

## **b. Les partenaires gouvernementaux**

### **Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)**

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, appuyé par un réseau de sociétés d'État et d'organismes publics, a pour mission de favoriser au Québec l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture et le développement des communications, et de contribuer au rayonnement de celles-ci à l'étranger. Ayant recours depuis plusieurs décennies à un mode de fonctionnement régionalisé, le MCCCF a procédé à la mise sur pied de la Direction de la Montérégie, en 1991.

Sur le plan régional, le Ministère élabore et met en œuvre des stratégies et des actions de partenariat, assure la gestion de programmes, l'application de la Loi sur les biens culturels et offre une expertise conseil dans les divers champs d'intervention relevant de ses compétences. Au nombre des actions réalisées ces dernières années, il faut notamment mentionner deux opérations d'envergure : l'inventaire du patrimoine religieux de la Montérégie et celui des œuvres d'art réalisés dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement. La Direction de la Montérégie collabore étroitement avec divers partenaires, dont les organismes culturels, le milieu scolaire et les propriétaires privés de biens patrimoniaux de même qu'avec les structures locales et régionales que sont les municipalités, les MRC et la CRÉ. Avec ces dernières, des ententes de partenariat sont conclues, en conformité avec la Politique culturelle du Québec de 1991.

### **Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**

Le CALQ a pour mission de soutenir, dans chacune des régions, la création, l'expérimentation, la production artistique de même que le perfectionnement des artistes. Les interventions du CALQ, dans le cadre de ses programmes réguliers, se présentent sous deux formes : octroi de bourses et de subventions.

**Tableau 3 – Bourses et subventions accordées par le CALQ entre 2001 et 2006**

	<b>Entre 2001 et 2006</b>		<b>Moyenne annuelle</b>	
	Bourses et subventions	Montants	Bourses et subventions	Montants
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	48	426 444 \$	10	85 286 \$
Montérégie	475	7 816 672 \$	95	1 563 334 \$

Le CALQ a signé un accord de coopération triennal avec le CMCC, qui lui permet d'obtenir des renseignements pertinents et rigoureux sur la situation et les besoins des communautés artistiques de la région, et de recevoir des avis sur diverses questions relatives à son mandat. En plus de rendre accessible aux artistes montérégiens l'information pertinente ayant trait à la mission, aux mandats, aux programmes et aux modes de fonctionnement du CALQ, cette entente permet également la tenue d'activités spécifiques de promotion, de concertation et de partenariat avec les acteurs régionaux, telles que la remise du Prix à la création artistique en Montérégie du Conseil des arts et des lettres du Québec.

### La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

La SODEC a pour mandat de soutenir le développement des entreprises culturelles dans les domaines suivants : cinéma et télévision, disque et spectacle, livre, métiers d'art et patrimoine immobilier.

**Tableau 4 – Aide financière accordée par la SODEC entre 2001 et 2006**

	Entre 2001 et 2006		Moyenne annuelle	
	Aide financière	Montants	Aide financière	Montants
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	38	351 401 \$	8	70 280 \$
Montérégie	621	9 100 601 \$	124	1 820 120 \$

### Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec a pour mission de rassembler et de conserver le patrimoine documentaire québécois et d'en offrir un accès démocratique. Dans cet esprit, la société d'État valorise la lecture, la recherche ainsi que l'enrichissement des connaissances et elle soutient les organismes publics en matière de gestion de leurs documents. De plus, elle fait la promotion de la conservation et encourage l'accessibilité des archives privées. BANQ offre un service de prêt de documents à l'ensemble des bibliothèques du Québec tout en supportant aussi des centres d'archives.

### Autres ministères et organismes du gouvernement du Québec

Outre ceux spécifiquement rattachés au secteur culturel, d'autres ministères et organismes gouvernementaux apportent une contribution au développement culturel en fonction des interventions qui leur sont propres.

**Tableau 5 – Contribution des organismes et des ministères à la culture**

<b>Emploi-Québec</b>	Développement du service de formation continue destinée aux artistes, aux artisans et aux travailleurs culturels de la Montérégie.
<b>Ministère des Affaires municipales et des Régions</b>	Programme d'infrastructure (projets d'équipement culturel). Programme de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) pour la revitalisation de quartiers anciens.
<b>Ministère des Transports</b>	Prise en compte des éléments architecturaux, des paysages et de l'archéologie dans la réalisation de travaux routiers.
<b>Ministère du Tourisme</b>	Considération de la dimension culturelle dans le déploiement des mesures de promotion touristique.
<b>Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport</b>	Positionnement de la culture dans la vie de l'école et les programmes d'enseignement.
<b>Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation</b>	Investissement dans la nouvelle Fiducie du Chantier de l'économie sociale, dont l'objectif est de permettre aux entreprises de l'économie sociale d'avoir accès à un financement à long terme, leur permettant de réaliser des activités dans divers secteurs et, dans certains cas, en culture.

## **Patrimoine Canadien et le Conseil des Arts du Canada (CAC)**

Patrimoine canadien est le ministère du gouvernement fédéral responsable des politiques et des programmes nationaux qui encouragent la participation à la vie culturelle et communautaire, favorisent la citoyenneté active et permettent l'établissement de liens entre les citoyens de différentes parties du Canada. La thématique patrimoniale est ici interprétée de façon large, en englobant le patrimoine matériel, la promotion de la diversité culturelle et le déploiement des politiques ayant trait aux langues officielles, aux communications et au développement des arts.

Parmi les leviers à sa disposition, le Conseil des Arts du Canada (CAC) est celui par lequel Patrimoine Canadien apporte son soutien afin d'appuyer financièrement les artistes et les artisans de même que les organismes artistiques professionnels dans les domaines de la danse, des arts médiatiques, de la musique, du théâtre, de la création littéraire, de l'édition, de l'interdisciplinarité, de la performance et des arts visuels.

Au cours des cinq dernières années, dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, près de 700 000 \$ ont été investis par le CAC, soit une moyenne annuelle de près de 140 000 \$. Plus de 80 % de cette somme touche quatre secteurs qui ont bénéficié d'investissements supérieurs à 100 000 \$ : lettre et édition, 111 800 \$; arts visuels, 134 000 \$; musique, 117 100 \$; et arts médiatiques, 206 000 \$.

### **c. Les partenaires du milieu associatif**

#### **1. Partenaires spécifiques à la culture**

##### **Conseil montréalais de la culture et des communications**

Depuis 1977, le Conseil montréalais de la culture et des communications assiste, informe, regroupe et représente les professionnels de la culture en Montérégie. Il compte parmi ses membres plus de 150 artistes professionnels et près de 70 organismes culturels auxquels s'ajoutent une cinquantaine de partenaires. Son intervention, modulée par territoire de CRÉ, est présente dans l'ensemble de la Montérégie.

Afin de bien remplir son rôle conseil auprès des diverses instances en place, il documente et assure la concertation du milieu culturel régional. Avec l'appui de son réseau, il initie des actions concrètes favorisant la promotion et la diffusion de la culture. Il coordonne de nombreux projets visant le développement des différentes pratiques artistiques, dont un programme de formation continue. En collaboration avec ses partenaires, il facilite la mise en place de leviers de développement culturel, notamment dans le domaine touristique. Il reconnaît l'apport culturel du milieu en remettant les prix Leaders de la culture en Montérégie, et il encourage la relève artistique en remettant le prix Relève du CMCC.

Au cours des dernières années, le CMCC a mené un nombre important de démarches visant différents secteurs de l'univers culturel. Il faut mentionner la réalisation, en 2006, d'un portrait de la relève culturelle artistique en Montérégie, visant à documenter la situation culturelle et à contribuer à l'amélioration des conditions de pratique par des interventions appropriées, telles la formation. En plus de ses interventions de concertation et d'animation auprès de ses membres, le CMCC participe à de nombreux projets impliquant des partenaires régionaux et locaux en matière de culture.

##### **Réseau BIBLIO**

Ayant pour mission de favoriser la mise en commun des ressources et les échanges entre les bibliothèques publiques de la Montérégie, Réseau BIBLIO (auparavant appelé Centre régional de services aux bibliothèques publiques Inc., CRSBP) est un organisme desservant 76 bibliothèques publiques, dont 22 sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Subventionné par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,

ses activités visent à la fois le développement des collections, la circulation des volumes et des documents au sein du réseau, le service conseil aux établissements dans leurs opérations et le développement des activités d'animation, et ce, auprès des municipalités de 5000 habitants et moins (en parallèle au réseau des bibliothèques autonomes des municipalités de plus de 5000 habitants).

### **Association des bibliothèques publiques de la Montérégie**

L'Association des bibliothèques publiques de la Montérégie a été créée en 1985. Son mandat vise principalement à faire connaître les bibliothèques publiques de son territoire, à représenter la vie culturelle lors d'événements spéciaux et à élaborer des projets communs contribuant à favoriser la visibilité des bibliothèques. L'Association compte 40 bibliothèques membres en Montérégie, et 16 d'entre elles se trouvent sur le territoire.

### **Association des auteurs de la Montérégie**

Créée en 1996 par des écrivains de la Montérégie, l'Association a notamment pour objectif de regrouper les auteurs ainsi que de promouvoir leurs œuvres. Acteur significatif pour stimuler la vie littéraire de la région, l'Association diffuse le bulletin « J'écris en Montérégie » et participe au Festival de littérature de la Montérégie. De plus, le réseautage aux paliers tant régional, national qu'international est l'un des objectifs de l'Association.

### **Réseau Scènes**

Le regroupement en arts de la scène, Réseau Scènes offre ses services aux deux diffuseurs pluridisciplinaires que compte le territoire. Ce regroupement favorise la concertation entre les membres de façon à proposer une programmation diversifiée, de qualité et à l'affût des nouvelles tendances. De plus, le réseau facilite l'échange d'expertise, les économies d'échelle et la réalisation de projets particuliers.

### **Montmusée**

Ayant pour objectif de mettre en commun leurs ressources afin de maximiser leur rayonnement, les institutions muséales de la région ont convenu en 1991 de se doter d'un regroupement qui favoriserait les échanges et le partage d'expertise. Montmusée regroupe aujourd'hui 17 institutions : musées, lieux d'interprétation et centres d'exposition dont cinq sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Souhaitant procurer au regroupement les ressources financières et humaines pour déployer des services répondant aux besoins des institutions membres, le Ministère et Montmusée ont conclu en 2007 une entente visant la mise en place d'une cellule régionale d'expertise en muséologie (CREM) pour une période expérimentale de trois ans.

### **Réseau Archéo-Québec**

Le Réseau est une association à but non lucratif qui regroupe une centaine d'organismes et de personnes de la communauté archéologique québécoise. L'organisme oriente sa mission selon trois objectifs : la concertation entre les partenaires, la sensibilisation du public et l'établissement de liens entre les acteurs du milieu de l'archéologie et ceux des autres secteurs, comme le tourisme. Depuis 2005, le Réseau organise en août, le mois de l'archéologie à la grandeur du Québec, et plus de 50 sites y participent. Cet événement facilite l'intégration de l'archéologie au sein du tourisme culturel et d'apprentissage. Le Réseau développe aussi d'autres activités liées au tourisme d'apprentissage : « archéonature », « archéotour », « archéofouilles », « archéoguide » et « archéoscoïre ». Les bureaux du Réseau sont situés sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, à Beauharnois dans le secteur Melocheville, au Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson.

## **Conseil du patrimoine religieux du Québec et sa table de la Montérégie**

Bon nombre des bâtiments d'intérêt patrimonial que compte le Québec ont un caractère religieux. Confrontés au défi que pose la sauvegarde de ces bâtiments et dans un contexte où les ressources financières à la disposition des paroisses ne permettent pas de combler les besoins de base, les représentants des différentes confessions religieuses aux prises avec cette problématique ont uni leurs efforts au sein du Conseil du patrimoine religieux du Québec, auparavant appelé Fondation du patrimoine religieux. Créée en 1995, le Conseil a pour mission d'aider les fabriques et les communautés, propriétaires d'édifices, de biens mobiliers ou d'œuvres d'art d'intérêt patrimonial, à assurer la conservation et la mise en valeur de ceux-ci. Conjointement avec le Ministère, le Conseil gère ainsi des programmes qui permettent d'accorder un soutien financier pour la restauration des biens présentant un intérêt patrimonial.

Son fonctionnement étant structuré selon une approche décentralisée, sur le plan régional, le Conseil s'appuie sur onze tables de concertation au sein desquelles siègent des représentants des confessions religieuses au prorata du nombre de bâtiments dont chacune d'elles est propriétaire. En effet, le territoire de la région se démarque au regard de la diversité des confessions religieuses (particulièrement celles d'obédience protestante) possédant des bâtiments d'intérêt patrimonial. La Table de la Montérégie compte une dizaine de membres représentant les différentes confessions.

## **L'organisme Culture pour tous**

Depuis le début de 2007, l'organisation autrefois appelée les Journées de la culture porte le nom de Culture pour tous et elle est toujours l'instigatrice des Journées de la culture. Bien plus qu'un simple événement qui revient annuellement à l'occasion de la rentrée d'automne, les Journées de la culture se sont hissées en dix ans d'existence au rang des programmations culturelles d'envergure. Durant trois jours, tout ce qui bouge en culture, artistes, artisans, écrivains et autres travailleurs culturels œuvrant individuellement, en équipe ou au sein de regroupements, est mis à contribution. Par des démonstrations, des visites, des expérimentations, des conférences, des circuits historiques, des visionnements ou des expositions commentées, les citoyens sont invités à prendre contact avec des œuvres, à visiter des lieux ou encore à s'imprégner des processus de création et de diffusion souvent méconnus du grand public. Tout en bénéficiant d'une visibilité sur le plan national, les Journées de la culture trouvent un écho sur le territoire, et la plupart des initiatives culturelles s'efforcent d'offrir à cette occasion une programmation particulière.

## **2. Partenaires multisectoriels impliqués en culture**

### **Loisir et sport Montérégie**

Loisir et sport Montérégie a pour mission de promouvoir les loisirs et le sport, d'en assurer la défense et le développement, et de stimuler la concertation et le partenariat entre les différents intervenants les mondes municipal, scolaire et associatif, et ce, dans les six secteurs de loisir, suivants : le sport, le loisir culturel, le loisir scientifique, le loisir socio-éducatif, le loisir de plein air et le loisir touristique. L'organisme coordonne quatre activités particulières ayant trait spécifiquement aux arts, à la culture et au patrimoine : le programme de la Jeune relève amateur, le concours Secondaire en spectacle, le Rendez-vous de la Francophonie et l'initiative Roulez vers la culture.

### **Tourisme Montérégie**

Tourisme Montérégie est l'association touristique régionale officielle qui a le mandat de développer l'offre touristique et surtout d'assurer la promotion de la région. Plusieurs autres organismes, associations ou regroupements sont aussi actifs en tourisme, dont Tourisme Suroît et les CLD du Haut-Saint-Laurent, de Roussillon et des Jardins de Napierville.

## **Fondation Rues principales**

Ressource professionnelle vouée à la revitalisation socioéconomique, la Fondation a pour mission de promouvoir le développement des artères anciens en tenant compte de la conservation et de la mise en valeur des éléments patrimoniaux qui s'y trouvent. Trois municipalités de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent sont membres du réseau de la Fondation Rues principales (Beauharnois, Saint-Constant et Saint-Rémi).

### **d. Les partenaires du milieu de l'entreprise**

Outre les partenaires publics et ceux du milieu associatif, les partenaires du milieu de l'entreprise apportent aussi une contribution à l'essor culturel, soit en supportant les initiatives existantes ou en ciblant la culture comme secteur où réaliser leurs activités.

#### **Commandites et mécénat**

La contribution des entreprises à la commandite d'activités culturelles est une pratique répandue au Québec. Dans la VHSL, on dénombre plusieurs partenariats entre le milieu culturel et l'entreprise. Deux exemples illustrent bien l'importance de cette forme de soutien. Les Distilleries Schenley du Canada, établie sur le territoire depuis 1945, fait figure de partenaire fidèle de Valspec, un important diffuseur de spectacles situé à Valleyfield, en raison de sa commandite d'un volet de la programmation, Les Soirées Théâtrales Silver Wedding Vodka. Il faut également noter l'apport de CE ZINC, de Salaberry-de-Valleyfield, qui œuvre en métallurgie. Cette compagnie supporte la réalisation de diverses activités de la région dont certaines à caractère culturel, notamment avec le Musée de société des Deux-Rives.

De plus en plus, au Québec, une tendance se confirme chez les entreprises, corporations et fondations de choisir le secteur culturel comme bénéficiaire de leurs gestes philanthropiques, une pratique déjà bien implantée dans l'univers anglo-saxon. C'est dans l'optique de favoriser l'engagement de l'entreprise et des particuliers que le programme gouvernemental Placements culture a été institué en novembre 2005. Une fois qualifiés, les organismes inscrits peuvent bénéficier de subventions de contreparties d'un montant équivalent, ou multiplié par 2 ou 3 selon leur taille, des sommes amassées auprès de particuliers, d'entreprises ou de fondations. Le programme Placements Culture est géré par le CALQ. Sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, deux organismes ont obtenu une réponse favorable de Placements Culture et sont maintenant engagés dans une démarche de levée de fonds qui pourrait leur donner accès à une subvention de contrepartie s'élevant jusqu'à 70 000 \$.

#### **Les entreprises culturelles**

Bon nombre de créateurs ou d'entreprises œuvrent dans le domaine de la création, de la production et de la diffusion de produits culturels québécois. Cinéma et télévision, musique et variétés, livre et métiers d'art sont autant de secteurs dynamiques de la culture d'ici. Certains de ces secteurs ont fait l'objet d'une fiche pour le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, que l'on trouvera en deuxième partie, et où la contribution des créateurs et des entreprises sera évoquée.

**e. La contribution de certaines personnes**

Différentes catégories de citoyens, en raison de leur engagement bénévole, apportent une contribution à l'essor culturel de leur communauté. Dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, on estime que près de 4 % de la population consacre du temps à la pratique d'une forme d'expression artistique ou encore apporte sa contribution aux activités d'une bibliothèque, d'une institution muséale, des loisirs culturels de leur milieu ou encore participe à la réalisation d'une initiative culturelle ou artistique.

D'autres personnes, propriétaires d'un bien immobilier protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels, accordent beaucoup d'attention à la conservation des éléments marquants du patrimoine bâti. En faisant ici mention de l'action de ces personnes, l'objectif poursuivi consiste à souligner leur engagement essentiel.



## **1.4 Leviers de développement culturel**

Les partenaires régionaux disposent d'outils pour mettre en place des mécanismes de concertation et de promotion en matière de culture, permettant ainsi de positionner le secteur culturel au cœur de la dynamique de développement du territoire.

### **L'aide financière des ministères et des organismes**

Les partenaires gouvernementaux identifiés à la section précédente disposent d'une variété de programmes qui permettent aux organismes, aux artistes, aux artisans et aux écrivains d'obtenir une aide financière pour leur fonctionnement, la réalisation de projets liés à leur intervention ou encore pour des activités de mise en marché.

Par ailleurs, l'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine peut aussi être attribuée dans le cadre d'ententes de partenariat avec une municipalité ou une CRE. Cette aide peut aussi servir à la réalisation de projets d'immobilisation visant des équipements culturels ou être consacrée à la restauration de bâtiments patrimoniaux, ou à leur transformation en fonction d'une nouvelle vocation.

S'ajoute aux programmes réguliers du Ministère, le Fonds du patrimoine culturel québécois. Dans une perspective de sauvegarde, le Fonds a été créé en septembre 2006. Il permet d'accroître et de consolider les subventions dans le domaine du patrimoine. Il cible quatre volets, deux orientés sur la conservation et la mise en valeur des biens culturels, un autre visant la conservation des œuvres issues de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, et un dernier permettant de soutenir les institutions muséales dans le renouvellement de leurs expositions permanentes.

### **L'entente spécifique en culture**

L'entente spécifique est un outil que le gouvernement du Québec met à la disposition des régions afin de contribuer au développement d'un domaine particulier d'intervention. Instance maintenant désignée comme maître d'œuvre de telles démarches, la CRÉ est invitée, avec les ministères et organismes gouvernementaux, en mettant à contribution les autres partenaires concernés, à conclure une entente visant des objets particuliers pour lesquels les signataires s'engagent à conjuguer leurs efforts.

En Montérégie, la dernière entente spécifique régionale en culture couvrait la période 2002-2006 et prévoyait une injection financière de 606 000 \$. La participation financière du CRDM, qui en était responsable au plan régional, s'élevait à 280 000 \$, et celle du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à 326 000 \$. Le CMCC a été associé à l'entente, et, selon les circonstances, s'y sont joints des représentants des ministères du Tourisme, de l'Éducation et des Régions et, pour la dernière année, ceux des trois CRÉ de la Montérégie.

Au terme de cette entente spécifique régionale en culture, les 34 projets réalisés se sont partagé des subventions de 410 000 \$ et ont généré des investissements en culture de plus de 1,5 M\$. Parmi ces projets, quatre se sont réalisés spécifiquement sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent alors que deux ont eu des retombées sur l'ensemble du territoire de la Montérégie.

L'entente spécifique en culture, qui devrait faire l'objet de pourparlers au cours de l'année 2007 entre la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le MCCC, constituera une nouvelle opportunité de poursuivre le développement culturel du territoire en fonction des enjeux qui auront été ciblés dans le cadre de la présente démarche diagnostique.

## Les politiques culturelles

En adoptant sa politique culturelle, en 1992, le gouvernement du Québec poursuivait des objectifs de démocratisation de la culture et d'appropriation par les divers intervenants du développement culturel de leur milieu. Dans cet esprit, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine considère que les municipalités et les MRC sont les mieux placées pour déterminer les types d'intervention les plus appropriés afin de répondre aux besoins de leurs citoyens. Le Ministère, comme l'ensemble des partenaires du milieu culturel, encourage la municipalité ou la MRC à se doter d'une politique culturelle. Ce faisant, elle pose un diagnostic sur son développement culturel, définit les objectifs qu'elle entend poursuivre et développe des partenariats qui permettront l'atteinte de ces derniers.

Après 15 ans d'application, nous constatons que les objectifs de la Politique culturelle du Québec ont produit des effets concrets. Dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, trois municipalités et quatre MRC se sont dotées d'une politique culturelle<sup>15</sup>. Par ailleurs, les commissions scolaires désirent également prendre en compte la dimension culturelle dans leur fonctionnement et au sein de leur réseau respectif, et deux d'entre elles se sont effectivement dotées d'une politique culturelle.

**Tableau 6 – Caractéristiques des politiques culturelles adoptées sur le territoire**

<p>Les politiques culturelles municipales comportent souvent des préoccupations communes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ l'accessibilité à la culture pour tous;</li><li>▪ la conservation et la mise en valeur du patrimoine;</li><li>▪ le soutien aux artistes et aux organismes culturels;</li><li>▪ le renforcement de l'identité territoriale et du sentiment d'appartenance des citoyens;</li><li>▪ l'incitation du milieu à se prendre en main.</li></ul>
--

## Les ententes de partenariat avec les municipalités

Lorsqu'une politique culturelle a été adoptée, les ententes de développement culturel entre les municipalités (ou les MRC) et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine peuvent permettre la mise en place d'un cadre d'échange, de planification et de concertation de l'intervention dans le secteur culturel. Cette politique culturelle est un outil qui permet de considérer les préoccupations et les objectifs locaux, et d'associer les partenaires à la réalisation de projets dans le cadre d'une collaboration souple. Dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, au cours des dernières années, les municipalités de Vaudreuil-Dorion, de La Prairie et de Coteau-du-Lac, et les MRC de Roussillon, du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry ont conclu des ententes de développement culturel.

## Les ententes de partenariat Villes et Villages d'Art et de Patrimoine (VVAP)

Le programme VVAP s'adresse principalement aux municipalités et aux MRC qui désirent se doter d'une expertise en culture pour mettre en œuvre un plan d'action relatif aux richesses artistiques, patrimoniales et touristiques de leur territoire. Ce programme d'aide financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine encourage financièrement l'embauche d'un agent de développement, celui-ci travaille à structurer le développement culturel sur le territoire en favorisant la concertation des intervenants culturels et la réalisation d'une variété de projets. De plus, l'adoption d'une politique culturelle et l'élaboration d'un plan d'action sont souvent des éléments stratégiques du développement culturel auxquels les agents VVAP sont appelés à contribuer. Les agents de développement culturel reçoivent en parallèle une formation qui favorise le partage d'expertises et la valorisation des initiatives et des forces vives de la culture de chaque localité. Dans la Vallée-

<sup>15</sup> Châteauguay, Coteau-du-Lac, Vaudreuil-Dorion, MRC de Beauharnois-Salaberry, MRC du Haut-Saint-Laurent, MRC de Roussillon et MRC de Vaudreuil-Soulanges

du-Haut-Saint-Laurent, quatre MRC (Beauharnois-Salaberry, Haut-Saint-Laurent, Roussillon, Vaudreuil-Soulanges) ont engagé un agent de développement culturel (VVAP).

### **Les ententes de partenariat rural**

Afin d'assurer la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité (2007-2014), une entente a été conclue entre le gouvernement du Québec et les instances vouées au développement. Par cette entente, les acteurs des milieux peuvent se doter d'un pacte rural définissant ainsi la situation de la ruralité sur leur territoire de même que leurs objectifs de développement. Les milieux sont encouragés à procéder à l'embauche d'un agent de développement rural chargé de soutenir la mise en œuvre du pacte rural dont certains objets peuvent avoir trait à la mise en valeur des ressources culturelles. Les agents ruraux sont habituellement intégrés aux équipes des CLD. Tous les CLD de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent ont conclu une entente de partenariat rural avec le ministère des Affaires municipales et des Régions, leur permettant de bénéficier des services d'un agent de développement rural au sein de leur équipe.

### **La Loi sur les biens culturels**

En adoptant la Loi sur les biens culturels, le gouvernement du Québec s'est donné des moyens d'agir afin d'assurer la sauvegarde et la mise en valeur des éléments les plus représentatifs et les mieux conservés du patrimoine québécois. De plus, soucieux que la population et les instances locales s'approprient les préoccupations relatives à l'histoire et à l'architecture, le législateur a fait en sorte que des dispositions spécifiques soient prises afin que les municipalités puissent également intervenir. En vertu de la Loi, celles-ci peuvent, de leur propre initiative ou à la demande de citoyens, identifier et protéger des biens présentant un intérêt patrimonial à l'échelle locale ou régionale en procédant à la citation de monument historique ou en constituant un site du patrimoine. Sur le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, huit bâtiments ont ainsi été protégés par cinq municipalités différentes.

### **Le schéma d'aménagement**

En adoptant son schéma d'aménagement, chaque MRC énonce les orientations sur lesquelles se fondent la planification et l'utilisation de son territoire. Cet exercice permet de qualifier l'intérêt des différentes zones en fonction de critères historiques, culturels, esthétiques ou écologiques. Ce faisant, la MRC procède à un développement cohérent de son territoire et assure la mise en valeur de ses éléments récréotouristiques ou patrimoniaux, contribuant de cette manière au développement d'un sentiment d'appartenance de la population à son milieu. Pour que le schéma d'aménagement produise les résultats attendus, il importe que le milieu y adhère et que les municipalités concernées contribuent à son application.

### **Le plan d'urbanisme**

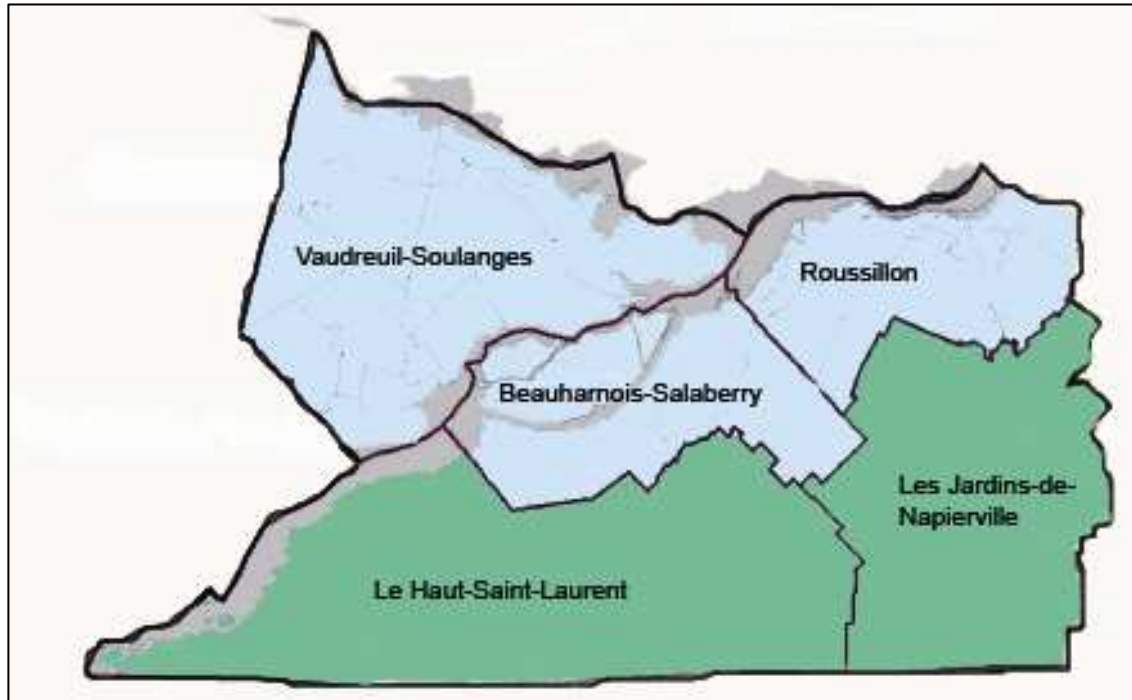
Au palier municipal, c'est par le plan d'urbanisme que sont identifiées les orientations s'appliquant à l'utilisation du territoire. Le plan d'urbanisme d'une municipalité peut donc inclure des éléments couvrant l'ensemble de son développement, dont ceux relatifs au secteur culturel. De plus, la municipalité peut se doter d'un programme particulier d'urbanisme (PPU), qui permet d'énoncer des priorités relativement à la vocation à accorder à certains espaces ou encore de cibler des zones patrimoniales à protéger ou à restaurer. Deux outils réglementaires peuvent être utilisés : un plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) et un plan d'aménagement d'ensemble (PAE). Le premier a pour but d'assurer l'intégration des éléments bâtis au paysage dans certaines zones, et le deuxième d'éviter le développement chaotique du milieu et de préserver certains ensembles.





## 1.5 Survol du paysage culturel

Chaque territoire recèle sa part d'éléments naturels, de personnalités et d'événements ayant marqué son histoire, et de personnes ou d'organismes qui dynamisent son développement. Avant de se livrer à une description de la réalité culturelle de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent en fonction d'une lecture disciplinaire, il apparaît pertinent de faire ici un survol de son paysage culturel en identifiant géographiquement les différents éléments culturels qui génèrent, sur l'ensemble du territoire, une vitalité contagieuse. Pour ce faire, la catégorisation établie à la section 1.1. sera empruntée.

Carte 2 – Subdivisions territoriales



### Légende

-  La zone plus peuplée au nord
-  La zone plus rurale au sud

### La zone plus peuplée au nord

Cette zone, constituée de trois MRC, subit l'attrait de l'agglomération montréalaise sur le plan de la culture. La proximité de la métropole fait en sorte que les habitants des MRC peuvent profiter de l'offre culturelle du marché montréalais sans avoir à se déplacer sur une longue distance. Cette proximité agit indéniablement sur le développement culturel des trois MRC. Chacune se distinguant par certains éléments, il a été jugé nécessaire de les présenter distinctement.

**Tableau 7 – Leviers de développement culturel mis à profit  
dans la zone plus peuplée au nord**

	<b>Politique culturelle</b>	<b>Entente de partenariat</b>	<b>Agent VVAP</b>
MRC de Roussillon	<b>X</b>	<b>2003-2006</b>	<b>X</b>
Châteauguay	<b>X</b>		
La Prairie		<b>En patrimoine</b>	
MRC Beauharnois-Salaberry	<b>X</b>	<b>2006-2008</b>	<b>X</b>
MRC Vaudreuil-Soulanges	<b>X</b>		<b>X</b>
Coteau-du-Lac	<b>X</b>	<b>En patrimoine</b>	
Vaudreuil-Dorion	<b>X</b>	<b>En patrimoine</b>	

### **La MRC de Roussillon**

Relié directement à Montréal par le pont Honoré-Mercier, le territoire est fortement urbanisé dans la portion nord, 93 % de sa population étant urbaine. Cinq municipalités ont plus de 10 000 habitants, dont la ville de Châteauguay, qui compte plus de 40 000 résidents. Les acteurs du développement culturel s'efforcent de contribuer à l'essor des atouts significatifs que possède ce territoire sur le plan du patrimoine bâti, historique et ethnologique. Les éléments les plus importants seront exposés ici par municipalité, en procédant de l'est vers l'ouest.

L'arrondissement historique de La Prairie, ainsi décrété en 1975, présente une valeur patrimoniale nationale. En effet, l'endroit a été successivement un lieu de passage et de campement pour les autochtones, un site d'implantation d'une mission des Jésuites à compter de 1667, l'une des plus anciennes et des plus peuplées seigneuries de la région de Montréal et, enfin, un poste-clé dans la défense de Montréal. L'arrondissement historique comprend l'ancien noyau villageois et recèle un patrimoine archéologique (par exemple des vestiges de l'ancien fort) tout à fait exceptionnel au Québec. Voilà maintenant une trentaine d'années que des équipes d'archéologues s'y succèdent afin de mettre au jour des vestiges et des artefacts dont l'état de conservation est remarquable. Les vestiges sont, entre autres, associés aux occupations amérindiennes préhistoriques et au régime français.

Plus à l'ouest, le patrimoine ferroviaire est mis en valeur à Saint-Constant, à Exporail, le musée ferroviaire canadien. Ce musée présente une collection unique au Canada. Entre Saint-Constant et Châteauguay, sur les rives du lac Saint-Louis, se situe la communauté autochtone de Kahnawake, où se trouve la mission Saint-François-Xavier, fondée par les Jésuites à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et qui, depuis 1966, est désignée lieu historique du Canada. Cette mission témoigne des rapports entretenus entre les Mohawks et les Européens.

La rivière Châteauguay, qui sillonne le territoire, se jette dans le lac Saint-Louis à la hauteur de la municipalité du même nom. La Ville de Châteauguay, par l'entremise de sa division Culture et Projets spéciaux, est un important diffuseur de spectacles : plus de 60 spectacles professionnels différents sont offerts à la population chaque année, notamment des spectacles de chanson, de musique et de variétés ainsi que des œuvres théâtrales.

Sur l'île Saint-Bernard, le premier lieu habité de ce qui est aujourd'hui la ville de Châteauguay, se trouve un moulin construit pendant le régime français, au côté duquel un complexe multifonctionnel a été aménagé, comportant une salle de spectacle. Pour terminer, un événement novateur fait partie du paysage artistique du territoire depuis peu, le Festival d'art actuel de Mercier, Zone d'Affluence.

### **La MRC de Beauharnois-Salaberry**

Façonné par l'industrie, le commerce et l'agriculture, le territoire porte les traces de 300 ans d'histoire. L'eau est un élément omniprésent : le fleuve Saint-Laurent dessine son chemin au travers du territoire par l'intermédiaire du canal de Beauharnois, l'actuelle voie maritime du Saint-Laurent. Construit au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, en réponse à la désuétude du canal de Soulanges (situé dans la MRC voisine), ce canal creusé dans les terres est long de 24

kilomètres et, par endroits, large d'un kilomètre. À son embouchure, une centrale hydroélectrique est construite au fil de l'eau, l'une des plus puissantes de sa catégorie. D'ailleurs, un centre d'interprétation s'y retrouve aujourd'hui.

L'eau constitue une ressource à laquelle se rattache plusieurs événements tels les Régates de Valleyfield qui se déroulent chaque été depuis plusieurs années. Cette activité qui attire de nombreux visiteurs comporte aussi un volet culturel intégrant une programmation de spectacles en plein air.

Par ailleurs, de façon régulière à Valleyfield, c'est le diffuseur Valspec qui anime le milieu en proposant plus de 70 spectacles professionnels différents chaque année. Il s'agit surtout de spectacles de chansons, de variétés et d'œuvres théâtrales, essentiellement présentés à la salle de spectacle Albert-Dumouchel.

Le patrimoine archéologique du territoire est mis en valeur au Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, de Beauharnois (secteur Melocheville). Les sites archéologiques du Parc représentent un ensemble exceptionnel qui rend compte d'environ 5000 ans d'occupation par les populations autochtones dans le sud du Québec (près de deux millions d'artéfacts recueillis). L'unique institution scolaire postsecondaire du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, le Cégep de Valleyfield, compte une troupe de théâtre dynamique.

### **La MRC de Vaudreuil-Soulanges**

Une portion non négligeable de cette MRC est consacrée à l'agriculture, soit approximativement 76 %. Afin de favoriser l'essor culturel de la MRC, deux municipalités se sont dotées de leviers de développement culturel, Vaudreuil-Dorion ainsi que Coteau-du-Lac.

Le patrimoine bâti, industriel et archéologique tiennent une place particulière dans le paysage culturel de cette MRC. Entouré par le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais, le territoire de la MRC, ici aussi, est nettement façonné par l'eau. Il y a de cela plus de 5000 ans, ces deux voies navigables ont rendu le territoire accessible aux autochtones. Les vestiges de leur présence se trouvent dans le secteur des municipalités de Vaudreuil-Dorion et de Coteau-du-Lac. Sur l'Île-aux-Tourtes, à Vaudreuil-Dorion, les Sulpiciens ont dirigé une mission amérindienne de 1703 à 1726. De plus, la présence du fleuve, de la rivière et, particulièrement, du canal de Soulanges, en fonction durant une soixantaine d'années au début du XX<sup>e</sup> siècle, a favorisé le trafic commercial. D'ailleurs, durant sa période active, le canal était la voie qui permettait aux cargos de taille importante d'accéder à l'intérieur du continent. Fermé depuis l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, en 1959, le canal n'est plus utilisé. Toutefois, les acteurs du milieu souhaitent sa réouverture et croient à son potentiel récréotouristique, commercial et économique.

Dans la municipalité de Pointe-des-Cascades, à l'extrême est du canal de Soulanges, se trouve le Parc des ancrs, un musée en plein air qui présente plus de 75 ancrs perdues par les bateaux de passage. De plus, des excursions en plongée sont organisées afin de permettre aux visiteurs d'observer directement les artéfacts laissés par les bateaux au fond des eaux. La Société d'histoire et de recherche de Pointe-des-Cascades expose l'histoire et l'archéologie subaquatique du secteur. Toujours au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais, se trouve le Théâtre des Cascades, qui loge dans les anciens bâtiments administratifs du canal de Soulanges, dans un site exceptionnel. Dans le domaine des arts, l'organisme Regroupement Autour de nous rassemble des artistes et des artisans multidisciplinaires professionnels, et chapeaute la tenue d'expositions et l'organisation d'activités variées à l'intention des jeunes.

## La zone plus rurale au sud

Composée des **MRC du Haut-Saint-Laurent et des Jardins-de-Napierville**, essentiellement rurales, cette zone de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent se caractérise par une faible proportion de population urbaine : 21 % de la population de la MRC du Haut-Saint-Laurent réside en milieu urbain, et cette proportion est de 32 % dans la MRC des Jardins-de-Napierville. Comme, il a été mentionné déjà, plus de 90 % du territoire est agricole. Poursuivant l'objectif de positionner la culture et de favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance, la MRC du Haut-Saint-Laurent, s'efforce de mettre à profit certains leviers de développement culturel. Elle dispose d'un agent de développement culturel Villes et villages d'art et de patrimoine, d'une politique culturelle ainsi que d'une entente axée sur le patrimoine archéologique.

**Tableau 8 – Leviers de développement culturel mis à profit dans la zone plus rurale au sud**

	<b>Politique culturelle</b>	<b>Entente de Partenariat</b>	<b>Agent VVAP</b>
MRC du Haut-Saint-Laurent	<b>X</b>	<b>En patrimoine archéologique</b>	<b>X</b>

Les richesses culturelles observables sur cette portion du territoire de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent sont principalement d'ordre naturel, historique et évidemment agricole. À preuve, le Circuit du paysan, conçu par les CLD des Jardins-de-Napierville et du Haut-Saint-Laurent avec la collaboration de Tourisme Suroît pour sa réalisation, permet de visiter les villages dispersés au sud du territoire de la CRÉ, depuis la frontière avec les États-Unis en passant par une portion de la rivière Châteauguay. Les paysages sont tout à fait mis en valeur, de même que le patrimoine, les artisans et les produits du terroir.

Le Parc Safari, situé dans la portion est du territoire, attire un nombre important de familles. De plus, la municipalité de Saint-Anicet regorge de sites archéologiques d'une richesse significative sur l'histoire des Iroquoiens du Saint-Laurent. Outre le fait que les sites archéologiques reliés à cette population autochtone demeurent dans un état de conservation exceptionnel, il s'agit là d'un ensemble comprenant au moins trois sites d'occupation villageoise représentant autant d'époques différentes dans l'évolution culturelle de ces horticulteurs sédentaires. Plusieurs campagnes de recherche ont été réalisées sur ces sites archéologiques. Un projet de mise en valeur et d'interprétation des données archéologiques a donné lieu à la création du centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsionhiakwatha. Le centre permet d'apprécier la reconstitution d'un village iroquoien et l'interprétation de cette culture amérindienne. Non loin du site Droulers se trouve le Pont Powerscourt, un ouvrage classé monument historique. Ce pont, construit en 1862, enjambe la rivière Châteauguay entre les cantons d'Elgin et de Hinchinbrooke. Ce pont dit « à arcs McCallum » est un ouvrage de génie civil majeur pour cette période; il serait le seul toujours debout dans le monde.

## 1.6 Pistes de réflexion

Avant de poursuivre la description du portrait culturel de la VHSL en procédant cette fois en fonction d'une lecture sectorielle, il apparaît utile d'énoncer ici quelques forces, faiblesses et enjeux marquants qui transcendent une lecture territoriale. Ces éléments permettent de se livrer à un premier exercice de diagnostic et stimuleront la réflexion quant à la façon d'articuler les diverses interventions en faveur de la culture sur le territoire.

### **Forces**

- Territoire vaste comptant de nombreux pôles de développement, possédant chacun une dynamique spécifique.
- Croissance démographique importante (9 % entre 2001 et 2011).
- Positionnement géographique au carrefour de marchés d'envergure (Montréal, Ontario et États-Unis) ayant contribué à un essor industriel significatif.
- Territoire façonné par des peuplements aux origines anciennes ayant laissé des traces de leur passage.
- Présence de communautés amérindiennes.
- Richesses patrimoniales d'importance : archéologie, architecture et archives.
- Dynamisme des organismes culturels à l'œuvre sur le territoire.
- Engagement des intervenants dans le développement culturel de leur milieu, notamment ceux des municipalités et des MRC.

### **Faiblesses**

- La proximité de Montréal exerce une attraction prépondérante sur une part de la population concentrée dans les agglomérations voisines de la métropole.
- Existence de disparités entre les MRC sur le plan du développement économique et culturel.
- Dispersion et cloisonnement des interlocuteurs des différents secteurs d'activité en raison des contraintes géographiques et des dynamiques spécifiques de chaque zone de développement.

### **Enjeux**

- Émergence d'éléments identitaires susceptibles de contribuer à l'édification d'un sentiment d'appartenance territoriale.
- Sauvegarde et mise en valeur des richesses patrimoniales.
- Positionnement de l'offre culturelle par rapport à celle de Montréal.
- Réseautage et concertation des partenaires.
- Consolidation de l'implication des municipalités en faveur de la culture et de la mise en valeur du patrimoine.

Les divers éléments mis en évidence dans les sections précédentes permettent de constater que la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent recèle de nombreuses richesses patrimoniales et culturelles. De plus, on remarque que le développement du territoire présente un profil diversifié, chaque zone bénéficiant d'une dynamique et de caractéristiques qui lui sont propres. Étant maintenant familier avec les acteurs et les outils à l'œuvre pour le développement culturel du territoire, le lecteur dispose d'une connaissance qui facilitera sa compréhension de la dynamique des champs disciplinaires et des secteurs connexes abordés dans la Partie 2 de ce document.



## Partie 2

### Présentation des principaux secteurs culturels

Dans les pages qui suivent, chacun des secteurs culturels significatifs de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent fera l'objet d'une présentation qui permettra d'en identifier les principales caractéristiques regroupées en quatre blocs distincts.

- Le premier bloc fait état des principaux éléments du secteur, regroupés en fonction de quelques rubriques propres à celui-ci, et une attention particulière est apportée à la présentation des ressources culturelles les plus significatives. L'exercice se veut le plus complet possible, mais la quantité d'informations amène parfois à privilégier certaines données et à adopter un style succinct.
- Le deuxième bloc expose la contribution ou encore l'implication des organismes et des partenaires œuvrant dans le secteur. L'apport de l'Entente spécifique régionale en culture est ici évoqué de façon distincte, lorsqu'il y a lieu.
- Le troisième bloc contient quelques grands constats qui permettent de cerner les principaux points de repère du secteur. Cette section renferme aussi des données statistiques qui situent le positionnement du territoire par rapport aux autres de même catégorie, ou encore par rapport à la moyenne du Québec au regard d'une situation ou d'un comportement culturel de la population.
- Le quatrième bloc propose des pistes de réflexion sous forme de forces, de faiblesses et d'enjeux spécifiques au développement du secteur culturel visé.

Voici les 11 secteurs qui feront l'objet d'une analyse dans les pages suivantes :

1. Arts visuels et art public
2. Métiers d'art
3. Arts de la scène
4. Lettres et bibliothèques
5. Histoire et patrimoine
6. Muséologie
7. Disque, cinéma et audiovisuel
8. Formation, éducation et culture
9. Communications
10. Tourisme culturel
11. Loisirs culturels



## **Secteur 1 : Arts visuels et art public**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

#### **Création**

- 23 artistes professionnels sont répertoriés, dont 9 membres du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV).
- 5 artistes sont inscrits au répertoire de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (PIAAE « loi du 1% »), et 100 œuvres d'art situées dans des édifices publics ont été réalisées dans le cadre de cette politique, depuis 1961.

#### **Diffusion**

- 3 institutions muséales contribuent à la diffusion des arts visuels :
  - Musée de société des Deux-Rives de Salaberry-de-Valleyfield;
  - Musée régional de Vaudreuil-Soulanges;
  - Maison Trestler de Vaudreuil-Dorion.
- Quelques galeries commerciales.
- Diverses initiatives de diffusion sont menées sur une base ponctuelle dans les centres culturels, les bibliothèques municipales, et certains lieux publics et privés.

#### **Événements**

- Zone d'affluence, festival d'art actuel, dont la première édition a eu lieu en 2006 à Mercier.
- Festival des arts, symposium annuel au mois d'août organisé en collaboration avec le Musée des Deux-Rives.
- Dehors les artistes, de la Galerie Pierre-Séguin de l'Île-Perrot.
- Eaudace, de l'organisation Autour de nous.

#### **Regroupements / associations / organismes**

- 2 organismes en arts visuels :
  - Valédar, de Salaberry-de-Valleyfield;
  - Arts visuels Roussillon, de Saint-Constant.
- Un regroupement multidisciplinaire, Autour de nous, rassemble 10 artistes professionnels, de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, œuvrant en arts visuels, en littérature et en métiers d'art.

#### **Données sur les pratiques culturelles<sup>16</sup>**

- 30 % de la population du territoire fréquente les musées d'art, et 29 % fréquente les galeries d'art du Québec (2004).

### **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

#### **Gouvernement du Québec**

- 1 % du budget de construction des édifices publics est consacré à l'intégration d'œuvres d'art (PIAAE).

#### **MCCCF**

- Chargé de l'application du PIAAE.
- Réalisation d'un inventaire ayant permis de documenter l'état de 65 œuvres du PIAAE (2006) dans une perspective de mise en valeur.

#### **CALQ**

- Entre 2001 et 2006, soutien à la recherche et à la création (concentré sur 3 années) : 6 bourses remises à des artistes du territoire pour une moyenne annuelle de plus de 22 000 \$<sup>17</sup>.

#### **CAC**

- Entre 2001 et 2006, soutien à la recherche et à la création, à la production et à la diffusion, des arts visuels auprès de 6 artistes et de 2 organismes pour une moyenne annuelle de 26 800 \$.

<sup>16</sup> Pour bien saisir le cadre d'interprétation des données apparaissant dans les fiches de la 2<sup>e</sup> partie du document, se référer à la section Présentation du document : Provenance et traitement des données (p.5)

## CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)

### Municipalités

- Certaines municipalités contribuent au développement des arts visuels en commandant des œuvres d'art intégrées au paysage urbain ou en gérant une collection d'œuvres d'art. Certaines de ces collections comprennent des œuvres d'artistes reconnus.
- Certaines municipalités soutiennent une galerie d'art ou un centre culturel où sont généralement exposées des œuvres d'artistes locaux.
- Plusieurs municipalités offrent des cours et des activités aux artistes amateurs.

### Appel de projets de la CRÉ

- Deux projets ont reçu une somme totale de 18 000 \$, en 2006 :
  - EAUtour de nous, de l'organisme Autour de nous;
  - Zone d'affluence.

### Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- Réalisation du portrait du secteur et évaluation des besoins en formation par le CMCC (2005).

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE<sup>18</sup>

- Depuis 1999, le taux de fréquentation des musées d'art a augmenté, passant de **25 % à 30 %**. En 2004, le taux observé est semblable à celui observé dans les autres territoires (Longueuil 33 %, Lanaudière 28 % et la moyenne québécoise 33 %), mais supérieur à celui de la Montérégie Est (22 %)
- En 2004, nous dénombrons **2** musées d'art sur le territoire comparativement à 1 à Longueuil, 1 en Montérégie Est, 1 dans Lanaudière et 1 aussi pour la moyenne québécoise.
- Sur le territoire, depuis 1999, le taux de fréquentation des galeries d'art a augmenté significativement (**14 % à 29 %**), de telle sorte que, en 2004, la moyenne est égale à celle de la Montérégie Est (29 %) et de Lanaudière (28 %), mais inférieure aux taux observés à Longueuil (37 %) et pour l'ensemble du Québec (33 %).
- Il n'y a aucun centre d'exposition subventionné sur le territoire (en 2006) comme dans Lanaudière, contrairement à Longueuil et en Montérégie Est où l'on en recense un.
- Le nombre d'artistes inscrits au fichier de la PIAAE (**5**) et le nombre de boursiers en arts visuels et en métiers d'art (**2**) est inférieur aux observations faites en Montérégie Est (19 et 13), à Longueuil (10 et 7), dans Lanaudière (16 et 6) et pour la moyenne des régions du Québec (25 et 77).

## PISTES DE RÉFLEXION

### Forces

- Mise sur pied de nouvelles initiatives en arts visuels dans les MRC de Vaudreuil-Soulanges et de Roussillon (Zone d'affluence et EAUtour de nous).
- Hausse d'intérêt de la population pour les arts visuels.
- Présence du secteur au sein des organismes de concertation.

### Faiblesses

- Absence de centre d'exposition, de galerie reconnue et de centre d'artistes sur le territoire.
- Peu d'événements professionnels sur le territoire.

### Enjeux

- Visibilité et notoriété des arts visuels sur le territoire.
- Initiatives dans le domaine des arts visuels.

<sup>17</sup> Conseil des arts et des lettres du Québec, *Bourses et subventions octroyées*, [www.calq.gouv.qc.ca/calq/aide/bourses\\_subv.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/aide/bourses_subv.htm), Consulté le 26 septembre 2006.

<sup>18</sup> Pour bien saisir le cadre d'interprétation des données apparaissant dans les fiches de la 2<sup>e</sup> partie du document, se référer à la section Présentation du document : Provenance et traitement des données (p.5).

## Secteur 2 : Métiers d'art

### DESCRIPTION DU SECTEUR

#### Création

- 27 artisans en métiers d'art, dont 16 sont membres du Conseil des métiers d'arts du Québec (CMAQ).
- L'Atelier petite Californie, création d'instruments de musique en bois (Saint-Stanislas-de-Kostka).

#### Diffusion

- 3 institutions muséales contribuent à la diffusion des métiers d'art :
  - Musée de société des Deux-Rives, de Salaberry-de-Valleyfield;
  - Musée régional de Vaudreuil-Soulanges;
  - Maison Trestler, de Vaudreuil-Dorion.

#### Événements

- Le Circuit des paysans longe la frontière américaine et permet la visite d'artisans locaux.

#### Regroupements / associations / organismes

- Autour de nous, regroupement multidisciplinaire d'artistes professionnels dont quelques-uns œuvrent en métiers d'art.
- En plus de gérer une galerie d'art (Bortyche, de Rigaud,) l'Association des Amis et amies de la culture de Rigaud est très active en métiers d'art sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges.

#### Données sur les pratiques culturelles

- 19 % de la population du territoire fréquente les salons des métiers d'art du Québec (2004).

### CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

#### CALQ

- En soutien à la recherche et à la création, 2 bourses remises à des artistes du territoire, entre 2001 et 2006, pour un montant total de 8400 \$.

#### SODEC

- Depuis 2001, la SODEC a octroyé à 9 artisans une subvention moyenne de 14 000 \$.

#### Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- L'événement Les Arts de la table (soutien financier du CMAQ), tenu en 2005 (collaboration entre le CMCC et le Marché de chez nous), visait à offrir une vitrine commerciale aux artisans montréalais spécialisés dans la création de pièces utilitaires et décoratives pour la table<sup>19</sup>.
- Réalisation d'un Portrait des métiers d'art par le CMCC en 2003, (soutien financier du CMAQ).
- Projet de Chaire en métiers d'art et design par l'Université du Québec à Montréal (Pôle Longueuil).

### ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- La fréquentation des salons des métiers d'art par la population du territoire a diminué entre 1999 et 2004 (**25 % à 19 %**). En 2004, ce taux était semblable à celui de Lanaudière (18 %) mais inférieur aux taux observés en Montérégie Est (23 %), à Longueuil (23 %) et pour le Québec (22 %).
- Le nombre de producteurs en métiers d'art (**4**) est égal à celui observé dans Lanaudière et supérieur à celui de Longueuil (2), mais inférieur aux nombres observés dans les autres zones (Montérégie Est, 11, et la moyenne québécoise, 5)<sup>20</sup>.
- Le nombre moyen annuel de boursiers en arts visuels et en métiers d'art (**2**) est moins important qu'en Montérégie Est (13), qu'à Longueuil (7) ou que dans Lanaudière (5).
- Par rapport à sa population, le territoire compterait la proportion d'artisans en métiers d'art subventionnés la plus faible au Québec.
- Le nombre d'artisans et d'organismes en métiers d'art répertoriés sur le territoire (**27**) est environ équivalent à celui de Longueuil (30), mais beaucoup plus faible que celui de la Montérégie Est (125).

<sup>19</sup> Conseil montréalais de la culture et des communications, Rapport annuel 2005-2006, p.18. Deux artistes du territoire y ont participé.

## **PISTES DE RÉFLEXION**

### **Forces**

- Présence de quelques artisans reconnus.
- Présence du secteur au sein des organismes de concertation.

### **Faiblesses**

- Absence de lieu permanent de diffusion des produits des métiers d'art.
- Difficultés sur les plans de la mise en marché et de la promotion.

### **Enjeu**

- Diffusion et mise en marché des métiers d'art.

---

<sup>20</sup> Subventions de la SODEC pour l'année 2002-2003

## **Secteur 3 : Arts de la scène**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

#### **Création**

- 407 artistes membres de l'Union des artistes du Québec.
- Le Théâtre Quatre/Corps crée et diffuse des pièces de théâtre depuis 1993.
- Le Grand orchestre de Châteauguay.

#### **Diffusion**

3 diffuseurs reconnus par le MCCCCF ou le CALQ :

- Valspec (Salle Albert-Dumouchel, de Salaberry-de-Valleyfield; diffuseur pluridisciplinaire)
- La Ville de Châteauguay (Centre culturel Vanier et salle multifonctionnelle de l'Île Saint-Bernard; diffuseur pluridisciplinaire)
- La Fondation de la Maison Trestler (diffuseur spécialisé en musique).

3 théâtres d'été : le Théâtre des Cascades (Pointe-des-Cascades), fondé en 1986; le Hudson Village Theater, compagnie de théâtre d'été œuvrant depuis 1993, et le Théâtre Quatre/Corps.

#### **Événements**

Festivals à thématique culturelle :

- Fêtes théâtrales du Suroît, se déroulant au printemps à la Salle Albert-Dumouchel du collège de Valleyfield et permettant la diffusion de théâtre multidisciplinaire.
- Valleyfield en blues tenu en août à Salaberry-de-Valleyfield.
- Festival du folklore québécois présenté depuis 1993 à Vaudreuil-Dorion avec une programmation comprenant musique, chants, légendes et danse traditionnelle.

Autre événement d'envergure comportant un volet culturel :

- Régates de Valleyfield tenues depuis 1938 et offrant des spectacles en plein air.

#### **Regroupements / associations / organismes**

- Réseau scène est un organisme qui contribue activement au développement des arts de la scène. Il rassemble 19 diffuseurs de la grande région métropolitaine, dont 2 sur le territoire (Ville de Châteauguay et Valspec).

#### **Données sur les pratiques culturelles**

- 32 % de la population du territoire fréquente des spectacles institutionnels professionnels, et 49 % fréquente des spectacles de variétés professionnels du Québec (2004).
- 70 % de la population du territoire fréquente des spectacles professionnels (1999), et 35 % des spectacles amateurs du Québec (2004).
- 66 % de la population du territoire souhaite voir plus de spectacles (1999).
- Trois quarts de la population de la CRÉ jugent facilement accessibles les salles de spectacle (76 %, en 2004).

### **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

#### **MCCCCF**

- En 2007, plus de 500 000 \$ pour l'achat et l'installation d'équipements pour la salle de spectacles du bâtiment multifonctionnelle de l'Île Saint-Bernard de Châteauguay.
- Les 2 diffuseurs reconnus (Ville de Châteauguay et Valspec) se sont partagé des subventions totalisant plus de 175 000 \$, en 2006-2007.

#### **Entente spécifique régionale en culture**

- Aide accordée à 3 projets en arts de la scène (55 000 \$) :
  - Les souliers rouges du Théâtre Quatre/Corps (2002-2003);
  - Codiffusion de la pièce La guerre des mouches, du Théâtre Quatre/Corps (2004-2005);
  - Production du spectacle La belle histoire du Haut-Saint-Laurent, de Valspec (2005-2006).

## CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)

### CALQ

- Une bourse de 8000 \$ a été remise en 2005-2006 à un artiste en arts de la scène du territoire<sup>21</sup>.

### SODEC

- Soutien versé pour la production de certains spectacles de variétés (comptabilisé avec le soutien à la production de disques; voir la fiche Disque, cinéma et arts médiatiques)<sup>22</sup>

### Municipalité

- La Ville de Châteauguay a contribué financièrement pour la salle multifonctionnelle de l'Île Saint-Bernard (plus de 500 000 \$, soit 50 % des coûts).

### Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- Réalisation d'un Portrait des arts de la scène - Danse, théâtre et musique -, par le CMCC (2004).
- Rayonnement de l'Orchestre symphonique de Longueuil, qui a pour mission de promouvoir l'excellence musicale en Montérégie<sup>23</sup>.

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Le taux de fréquentation de spectacles institutionnels professionnels<sup>24</sup> est stable depuis 1999 (32 % en 2004), comme la moyenne québécoise (35 % à 36 %). Ce taux a augmenté en Montérégie Est (26 % à 35 %) ainsi que dans Lanaudière (30 % à 43 %), mais il a diminué dans le secteur de Longueuil (41 % à 35 %). La fréquentation de ce type de spectacles est légèrement inférieure à ailleurs sur le territoire.
- Sur le territoire, la fréquentation des spectacles de variétés professionnels<sup>25</sup> a subi une baisse entre 1999 et 2004 (56 % à 49 %), comme dans les autres zones (Montérégie Est, 47 % à 39 %; Longueuil, 44 % à 26 % et, la moyenne québécoise, 46 % à 41 %), et ce, contrairement à Lanaudière, (41 % à 56 %). La fréquentation de ce type de spectacles est par ailleurs plus élevée sur le territoire qu'ailleurs, sauf dans Lanaudière.
- Le taux de fréquentation global de spectacles offerts par des professionnels (70 % en 1999) est supérieur aux données observées dans les autres secteurs (Montérégie Est 61 %, Longueuil 63 %, Lanaudière 60 %, et moyenne québécoise 64 %). Les gens qui fréquentent ces spectacles font en moyenne 5 sorties par année comme partout ailleurs.
- Le taux de fréquentation des spectacles amateur (35% en 2004) est sensiblement le même qu'en Montérégie Est (37 %) et que la moyenne québécoise (35 %), mais supérieur à Longueuil (29 %) et inférieur à Lanaudière (42 %). Le nombre de spectacles amateur vus (5) est équivalent aux autres zones.
- La proportion de la population voyant des spectacles à Montréal a diminué entre 1999 et 2004 (92 % à 72%). En 2004, cette proportion était supérieure à celles observées dans les autres zones à l'étude (Montérégie Est 54 %, Longueuil 71 %, Lanaudière 57 %).
- La population du territoire juge accessibles les salles de spectacles (76 %). Ce résultat est inférieur aux observations faites dans les autres territoires (Montérégie Est 81 %, Longueuil 83 %, Lanaudière 87 %, et la moyenne québécoise 81 %).
- Sur le territoire, nous dénombrons 2 boursiers en arts de la scène; ce nombre est inférieur à la Montérégie Est (14), à Lanaudière (14) et à Longueuil (19)<sup>26</sup>.

<sup>21</sup> Excluant les bourses soutenant la diffusion de spectacles de musique et de chanson, qui sont comptabilisées avec celles soutenant la production de disques; voir fiche Disque, cinéma et arts médiatiques.

<sup>22</sup> Les subventions versées par la SODEC pour soutenir la production de disques et de spectacles de variétés sont comptabilisées ensemble. Pour faciliter la compréhension du présent diagnostic, elles sont présentées dans la fiche Disque, cinéma et arts médiatiques.

<sup>23</sup> Orchestre symphonique de Longueuil, [www.osdl.ca/chef.html](http://www.osdl.ca/chef.html), Consulté le 4 décembre 2006.

<sup>24</sup> Théâtre, danse, concerts classiques et opéra.

<sup>25</sup> Rock, country, chanson, comédie musicale et humour.

<sup>26</sup> Moyenne de 1999 à 2003.

## **PISTES DE RÉFLEXION**

### **Forces**

- Présence d'une institution d'importance en création.
- Présence de deux diffuseurs pluridisciplinaires présentant une importante offre de spectacles professionnels à la population.
- Intérêt de la population envers les arts de la scène.
- Présence d'un nouveau lieu de diffusion à l'île Saint-Bernard de Châteauguay.
- Présence du secteur au sein des organismes de concertation.

### **Faiblesse**

- Peu d'initiatives en création, en diffusion de spectacles ou en tenue d'événements ayant trait à la danse, à la musique et aux arts du cirque.

### **Enjeux**

- Accès de l'ensemble de la population du territoire aux arts de la scène.
- Desserte du secteur Vaudreuil-Soulanges.



## **Secteur 4 : Lettres et bibliothèques**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

#### **Création**

- 17 auteurs professionnels répertoriés, dont 5 sont membres de l'Union nationale des écrivains québécois (UNEQ).

#### **Diffusion**

- 38 bibliothèques publiques : 17 autonomes et 21 affiliées.
- 2 librairies agréées.
- 2 éditeurs agréés.
- Clubs littéraires : Les amis de l'écriture (L'Île-Perrot), Atelier de lecture de Vaudreuil-Soulanges (Dorion), Cercle de lecture de l'Association des amis de la culture de Rigaud, Cercle des poètes de la Montérégie (Candiac), Club de lecture les Bouquineuses de Valleyfield.

#### **Événements**

- Le Salon international du livre de La Prairie se tient depuis 1996 et offre des animations en lecture.
- Le Festival de littérature de la Montérégie.
- 6 bibliothèques participent à la Semaine des bibliothèques publiques se tenant à l'automne.
- Le Festival de conte De Bouche à Oreille, de Montréal, se tient depuis 2002 et vise la mise en valeur des conteurs du Québec; des activités se déroulent entre autres à Vaudreuil-Dorion et à Saint-Lazare.

#### **Regroupements / associations / organismes**

- Le Cercle des conteurs du Haut-Saint-Laurent constitue un réseau actif depuis 2004.
- Autour de nous, regroupement multidisciplinaire d'artistes professionnels, dont quelques-uns œuvrent en littérature.
- Le Réseau Biblio de la Montérégie dessert les bibliothèques des municipalités de moins de 5000 habitants et favorise l'accessibilité aux livres. Le siège social est situé sur le territoire à La Prairie et rassemble 22 membres.
- Association des bibliothèques publiques de la Montérégie (16 membres dans la VHSL).
- Table de concertation des bibliothèques de Vaudreuil-Soulanges.
- Association des auteurs de la Montérégie.

#### **Données sur les pratiques culturelles**

- 73 % de la population du territoire fréquente des bibliothèques, et 92 % de celle-ci juge qu'elles sont accessibles (2004).
- Près des trois quarts de la population du territoire fréquentent les librairies (73 %, en 2004).

### **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

#### **MCCCF**

- Soutien au Réseau Biblio de la Montérégie pour environ 820 000 \$ par année.
- Subvention pour le développement des collections à 17 bibliothèques autonomes (504 500 \$, en 2006).
- Depuis 2001, soutien aux immobilisations auprès de 10 bibliothèques du territoire (plus de 5,3 M\$).
- En 2007, subvention de 2,2 M\$ pour la construction de la bibliothèque de Saint-Constant, 500 000 \$ à celle de Saint-Philippe (affiliée au Réseau Biblio), et de plus de 600 000 \$ pour l'agrandissement et le réaménagement de celle de Rigaud.

#### **MELS**

- Le programme Éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés permet de soutenir les activités de lecture et d'écriture.

#### **CALQ**

- Soutien à la recherche et à la création ainsi qu'aux déplacements : 3 bourses attribuées à des écrivains du territoire, entre 2001 et 2006, dont la somme est en moyenne de 20 000 \$.

## **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)**

### **SODEC**

Les Éditions Broquets Inc. ont reçu des subventions totalisant près de 40 000 \$, entre 2001 et 2006.

### **CAC**

- Depuis 2001, les bourses distribuées sur le territoire dans le domaine des lettres et de l'édition totalisent près de 114 000 \$, dont près de 90 000 \$ à 5 artistes et près de 24 000 \$ à 2 organismes (Greenwood Centre for Living History, de Hudson, et Revolution Magazine, de Kahnawake).

### **Municipalités**

- Soutien au fonctionnement des bibliothèques pour près de 6 M\$ en 2004.
- Contribution au financement des projets de construction des bibliothèques, autour de 50 %. Dans les projets financés, la réalisation de la bibliothèque de Châteauguay se démarque. Elle a fait l'objet d'un concours d'architecture et a reçu deux prix : Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec 2004-2005, projet culturel; et Prix du Gouverneur général 2006.
- La bibliothèque de Salaberry-de-Valleyfield est la seule institution municipale à être intégrée à une institution scolaire, soit le Collège de Valleyfield.

### **Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire**

- Soutien financier (17 300 \$), par le biais de l'entente spécifique, pour la réalisation du projet L'heure du conte, à l'intention des enfants fréquentant les bibliothèques du Réseau Biblio.
- Organisation du Festival de littérature de la Montérégie et remise de prix dans les bibliothèques publiques de la Montérégie par l'Association des auteurs de la Montérégie.
- Réalisation d'un Portrait de la littérature en Montérégie (2005) par le CMCC.

## **ÉLÉMENTS D'ANALYSE**

- Certaines bibliothèques nécessitent un réaménagement afin de permettre leur mise aux normes (Candiac, Coteau-du-Lac, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et Sainte-Catherine).
- Sur le territoire, entre 1999 et 2004, le taux de fréquentation des bibliothèques a augmenté (45 % à 50 %) comme en Montérégie Est (41 % à 51 %), dans Lanaudière (43 % à 52 %) et pour l'ensemble du Québec (46 % à 54 %), mais il a diminué à Longueuil (58 % à 53 %). En 2004, sur le territoire, le taux de fréquentation était soit égal ou légèrement inférieur aux taux observés ailleurs.
- En 2004, 93 % de la population juge les bibliothèques accessibles; le taux est sensiblement le même dans les autres zones (Montérégie Est 95 %, Longueuil 92 %, Lanaudière 96 % et au Québec 93 %).
- Le nombre moyen de prêts de livres par habitant (2) est inférieur aux moyennes de la Montérégie Est (5), de Longueuil (7), de Lanaudière (5) et de l'ensemble du Québec (5).
- Le nombre de librairies agréées et d'éditeurs agréés est moins élevé (2 et 2) que sur les autres territoires (Montérégie Est, 17 et 10; Longueuil, 8 et 11; Laurentides, 10 et 4 et l'ensemble du Québec, 12 et 10).
- La fréquentation des librairies a augmenté de façon significative entre 1999 et 2004, passant de 59 % à 74 %. Cette augmentation est observée partout dans les autres zones (Montérégie Est, 60 % à 73 %; Longueuil, 69 % à 73 %; Lanaudière, 53 % à 73 %; et moyenne québécoise, 62 % à 71 %).
- Le nombre moyen de boursiers en littérature (1) sur le territoire est inférieur à ceux de la Montérégie Est (5), de Longueuil (6), de Lanaudière (3) et à la moyenne québécoise (7).
- Le secteur de la littérature est un des plus représentés parmi les disciplines artistiques pratiquées sur le territoire, avec près du quart des artistes et des organismes répertoriés<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Conseil montréalais de la culture et des communications, 2006

## **PISTES DE RÉFLEXION**

### **Forces**

- Bonne desserte du territoire (Réseau Biblio et les municipalités).
- Présence de nombreux événements favorisant le dynamisme du secteur de la lecture sur le territoire.
- Présence du secteur au sein des organismes de concertation.

### **Faiblesse**

- Les aménagements de certaines bibliothèques ne sont pas satisfaisants.

### **Enjeux**

- Mise aux normes des bibliothèques.
- Développement des habitudes de lecture.
- Accessibilité par la mise en réseau (technique et informatique) avec la BAnQ.



## **Secteur 5 : Histoire et Patrimoine**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

#### **Patrimoine**

##### Mesures de protection du patrimoine matériel :

- 29 biens sont protégés en vertu de la Loi sur les biens culturels (21 ont un statut national et 8 un statut municipal);
- Un arrondissement historique, celui de La Prairie, où on recense 18 sites archéologiques témoignant des occupations amérindiennes préhistoriques et euro-qubécoises, et une centaine de bâtiments patrimoniaux, dont 9 sont qualifiés d'exceptionnels. Il constitue un joyau du patrimoine québécois;
- 10 sites sont désignés par le gouvernement fédéral.

##### Patrimoine religieux :

- 95 lieux de culte érigés avant 1945 sont répertoriés, 36 % étant considérés de grand intérêt;
- 5 lieux sont classés monuments historiques;
- La cathédrale Sainte-Cécile de Salaberry-de-Valleyfield, constituée en site du patrimoine par la municipalité;
- Les éléments d'intérêt du patrimoine religieux sont répartis entre une diversité de confessions religieuses : 61 % à l'Église catholique, 13 % à l'Église unie et 11 % à l'Église presbytérienne.

##### Patrimoine amérindien :

- Mission Saint-François-Xavier à Kahnawake, avec le presbytère de 1716, et l'église actuelle de 1845;
- Ancienne église de 1719, à Kahnawake (potentiel archéologique présumé : vestiges possibles sous l'église actuelle de 1845);
- Ancien Fort Saint-Louis, à Kahnawake (1747-1754, potentiel archéologique présumé);
- Mobilier de l'église de Kahnawake : art religieux d'origine européenne (objets d'orfèvrerie tels calice, ciboire et ostensor, etc.);
- Sanctuaire Kateri Tekakwitha (1656-1680);
- Reconstitution d'un village iroquoien du XVI<sup>e</sup> siècle d'après les fouilles archéologiques tenues au site Droulers-Tsiionhiakwatha.

##### Patrimoine militaire :

- Lieux historiques nationaux du Canada du Fort de Coteau-du-Lac et de la Bataille-de-la-Châteauguay.

##### Patrimoine industriel :

- Ancien canal de Beauharnois (en fonction entre 1845 et 1907);
- Canal de Soulanges (entre 1899 et 1959);
- Canal de Beauharnois (l'actuelle Voie maritime du Saint-Laurent, de 1959 à aujourd'hui);
- Ancienne centrale hydroélectrique du « Petit pouvoir des Cèdres » (1899 à 1959) et celles de Beauharnois et de Saint-Timothée;
- La collection ferroviaire de l'institution : Exporail, le Musée ferroviaire canadien;
- Le pont Turcot et le pont couvert de Powerscourt (1862).

##### Patrimoine agricole :

- Maison du meunier et moulin à vent de Pointe-du-Moulin, situés à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

##### Animation et mise en valeur du patrimoine

- 15 organismes en patrimoine et histoire.
- 3 municipalités sont membres de la Fondation Rues principales : Beauharnois, Saint-Constant et Saint-Rémi.
- Mise en valeur de certains bâtiments patrimoniaux occupés par des sociétés d'histoire ou des institutions muséales, telles que le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

## DESCRIPTION DU SECTEUR (SUITE)

### Archéologie

- 151 sites archéologiques répertoriés sur le territoire, dont certains sites d'importance comme : les sites McDonald, Droulers, Mailhot-Curran, de l'ancienne mission de l'Île-aux-Tourtes; et l'arrondissement historique de La Prairie.
- Deux sites archéologiques proposent des activités d'interprétation : Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson (protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels) et Centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha.
- Plusieurs activités mettant en valeur des sites archéologiques sont présentées dans le cadre du Mois de l'archéologie (notamment aux lieux historiques nationaux).
- Société historique et archéologique de l'Île-aux-Tourtes.
- Organisme Archéo-Québec dont le siège social est situé sur le territoire (Beauharnois).

### Histoire

- 12 sociétés d'histoire, dont 6 sont membres de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.
- 3 musées et 7 lieux d'interprétation avec une thématique liée au patrimoine ou à l'histoire.
- 13 lieux historiques nationaux du Canada, dont la Bataille-de-la-Châteauguay et de Coteau-du-Lac.
- Un organisme voué à la transmission des traditions orales : Cercle des conteurs du Haut-Saint-Laurent.

### Archives

- Plusieurs fonds et collections d'archives peuvent être consultés dans différents organismes, notamment auprès d'un centre agréé d'archives privées soutenu par la BANQ :
  - Le Centre d'histoire La Presqu'île (Vaudreuil-Dorion)<sup>28</sup>.

### Événements

- Le Mois de l'archéologie se déroule en août.
- Coordonnée par le CMCC, Pour des siècles et des siècles ! Place au patrimoine religieux en Montérégie est une initiative de mise en valeur du patrimoine religieux regroupant les activités culturelles qui se déroulent dans les lieux de culte de la région pendant la période estivale; 12 lieux de culte du territoire y participent volontairement.
- Les seigneuriales 2007, organisées par le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges.

### Données sur les pratiques culturelles

- 42 % de la population de la CRÉ fréquente des monuments et des sites historiques du Québec (2004).
- 8 % de la population du territoire fréquente les centres d'archives québécois, et 33 % les jugent accessibles (2004).

<sup>28</sup> Bibliothèque et archives nationales du Québec, Services agréés d'archives privées  
[www.banq.gc.ca/portal/dt/services/archivistique\\_ged/partenaires/services/partenaire-services.jsp](http://www.banq.gc.ca/portal/dt/services/archivistique_ged/partenaires/services/partenaire-services.jsp), Consulté le 10 octobre 2006.

## **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

### **MCCCF**

- Gestion des dispositions de la Loi sur les biens culturels :
  - Analyse de dossiers en vue de l'attribution d'un statut;
  - Octroi de permis pour la réalisation de travaux sur les biens protégés et les sites archéologiques;
  - Soutien technique à la gestion des biens et des sites protégés, et soutien financier à certains travaux de restauration dans le cadre de l'application de la Loi sur les biens culturels. Des subventions totalisant plus de 88 000 \$ ont été versées à 5 projets de restauration entre 2000 et 2006;
  - Inscription des lieux patrimoniaux du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (avec la participation des municipalités concernées);
- Aide financière pour 4 ententes de Villes et villages d'art et de patrimoine (4 MRC).
- Entre 2000 et 2006, par le biais de la Fondation du patrimoine religieux du Québec :
  - Soutien de 80 projets de restauration de biens immobiliers (7 420 000 \$).
- Entre 2000 et 2005, une aide de 691 640 \$ a été octroyée à 6 municipalités et 2 MRC pour la réalisation de projets en patrimoine (archéologie, étude de caractérisation du patrimoine, circuit d'interprétation, travaux de restauration de biens classés appartenant à une municipalité).
- Soutien technique quant à la planification et au suivi de projets archéologiques ainsi que pour la mise en valeur des ressources archéologiques.
- Inscription des sites archéologiques connus à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (151).

### **BAnQ**

- Soutien aux services agréés d'archives privées, du Centre d'histoire La Presqu'île (35 000 \$ par an).

### **Entente spécifique régionale en culture**

- Soutien à des projets structurants en patrimoine, dont une exposition et un catalogue sur le patrimoine industriel produits par le Musée des Deux-Rives (22 500 \$), et la mise sur pied par le Réseau Archéo-Québec d'un circuit de sites archéologiques, Archéo-Tour Suroît (22 000 \$), qui a aidé à positionner le territoire comme offrant un produit culturel archéologique unique.

### **Appel de projet de la CRÉ (2006)**

- 4 projets ont bénéficié d'une subvention (total de 34 500 \$) :
  - Les Archives Pierre Clément de la Société de recherches historiques de Pointe-des-Cascades;
  - Formation en promotion des archives du Centre d'archives de La Presqu'île;
  - Habitation iroquoise au 15<sup>e</sup> siècle du site archéologique Droulers;
  - Promotion et diffusion dans les écoles de trousse scolaires en archéologie par l'organisme Archéo-Québec.

### **Municipalités / MRC**

- Les MRC Roussillon, Vaudreuil-Soulanges, Haut-Saint-Laurent et Beauharnois-Salaberry ont embauché un agent de développement culturel dans le cadre du programme Villes et villages d'art et de patrimoine du MCCCF.
- Les municipalités de Châteauguay, de Saint-Anicet et de Beauharnois participent au Mois de l'archéologie dans le but de faire découvrir les richesses patrimoniales et archéologiques de leur milieu.
- 2 sites du patrimoine ont été constitués par la municipalité de Vaudreuil-Dorion, soit le site du patrimoine de la Maison-du-Chanoine-Lionel-Groulx et celui de la Maison Félix-Leclerc.
- De nombreuses municipalités et MRC ont soutenu des initiatives et des projets de mise en valeur du patrimoine tels des circuits historiques ou des recherches historiques et archéologiques, etc. C'est le cas notamment des villes de La Prairie, Châteauguay, Saint-Constant et Vaudreuil-Dorion, ainsi que de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

### **Société d'habitation du Québec**

- Investissement de près de 1 M\$, depuis 1998, dans le cadre du Programme Rénovation Québec de la SHQ, dont le volet Conservation du patrimoine bâti est géré par le MCCCF :
  - Restauration de la Maison-à-Tout-le-Monde, de La Prairie;
  - Revitalisation de l'arrondissement historique (La Prairie) et des secteurs anciens de Saint-Constant et de Beauharnois.

## CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)

### Initiatives montérégiennes générant des retombées sur le territoire

- Pour des siècles et des siècles ! Place au patrimoine religieux en Montérégie initiative du CMCC (2006).
- Réalisation d'un Portrait du patrimoine en Montérégie par le CMCC (2005),
- Collaboration entre le CMCC et Tourisme Montérégie pour la mise en ligne d'un circuit virtuel portant sur le patrimoine et l'histoire de la Montérégie.

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Entre 1999 et 2004, la proportion de la population fréquentant les monuments et les sites historiques est demeurée stable (40 % à 42 %) comme sur le territoire de Longueuil (34 % à 36 %), dans Lanaudière (35 % à 37 %) et pour la moyenne Québécoise (39 % à 40 %), alors qu'en Montérégie Est, s'observe plutôt une diminution de 44 % à 37 %. La fréquentation de ce type de lieu est plus importante sur le territoire qu'ailleurs.
- Le nombre de monuments et de sites patrimoniaux protégés par un statut légal sur le territoire (29) est sensiblement le même qu'à Longueuil (28) et que dans Lanaudière (25), mais inférieur à la Montérégie Est (71) et à la moyenne québécoise (64).
- Le nombre de sites archéologiques connus sur le territoire (151) représente 47 % de l'ensemble des sites connus à l'échelle de la Montérégie.
- Le territoire comprend 2 lieux d'interprétation subventionnés, comme la moyenne montérégienne, mais ce nombre est inférieur à la moyenne québécoise (6).

## PISTES DE RÉFLEXION

### Forces

- Plusieurs thématiques historiques présentent un potentiel touristique important (présence amérindienne, traite des fourrures, seigneuries, transport, conquêtes et colonisation, etc.)<sup>29</sup>.
- L'initiative Pour des siècles et des siècles permet la visite de 12 lieux de culte patrimoniaux.
- Potentiel important de recherche archéologique : Pointe-du-Buisson, arrondissement historique de La Prairie et Saint-Anicet.
- Présence du secteur au sein des organismes de concertation.
- Diversité des confessions religieuses propriétaires des éléments d'intérêt du patrimoine religieux.

### Faiblesses

- Méconnaissance des richesses historiques et patrimoniales qui marquent le territoire et faible attachement de la population à leur endroit.
- État de détérioration de certains éléments présentant un intérêt sur le plan architectural.
- Connaissance imparfaite des sites archéologiques du territoire.

### Enjeux

- Conservation et mise en valeur du potentiel patrimonial, tant historique, architectural qu'archéologique.
- Développement de l'intérêt populaire envers les monuments, ensembles et sites historiques.
- Consolidation et mise à niveau des lieux d'interprétation consacrés à la valorisation des ressources archéologiques (importance nationale).

<sup>29</sup> Satellite Gestion Marketing et GPS Tourisme, Plan de développement touristique de la Montérégie-Ouest (terme ayant précédé la désignation du territoire comme celui de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent), *L'état du tourisme en Montérégie Ouest: Portrait et diagnostic*, 2006, p.18.

## Secteur 6 : Muséologie

### DESCRIPTION DU SECTEUR

10 institutions muséales figurent au répertoire de la Société des musées québécois (SMQ)<sup>30</sup> :

• **3 musées :**

Exporail, musée ferroviaire canadien de Saint-Constant (histoire / patrimoine / science et technologie);  
Musée des Deux-Rives de Salaberry-de-Valleyfield (art / patrimoine / science et technologie);  
Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, à Vaudreuil-Dorion (art / histoire).

• **7 lieux d'interprétation :**

Centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha, de Saint-Anicet (histoire/archéologie/patrimoine);  
Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson (histoire / archéologie / patrimoine);  
Parc historique de la Pointe-du-Moulin (histoire);  
Maison Trestler, de Vaudreuil-Dorion (art / histoire / patrimoine);  
Lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay, de Howick (histoire / patrimoine);  
Lieu historique national de Coteau-du-Lac (histoire / archéologie / patrimoine);  
Maison Le Pailleur de Châteauguay (histoire).

### Données sur les pratiques culturelles

- La fréquentation des musées québécois par la population du territoire est de 42 %, tandis que la fréquentation des musées d'art est de 30 % (2004).
- En 2004, 63 % de la population du territoire considérait les musées et les centres d'exposition accessibles.
- 13 % de la population de la CRÉ fréquente des musées montréalais.

### CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

#### MCCCF

- 1 institution reconnue (Maison Trestler)
- 3 institutions reconnues et soutenues au fonctionnement (plus de 900 000 \$, en 2005) :
  - Musée régional de Vaudreuil-Soulanges;
  - Exporail, le Musée canadien d'histoire ferroviaire;
  - Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson.

#### Entente spécifique régionale en culture

- Soutien au Musée des Deux-Rives pour le projet d'exposition sur le patrimoine industriel et la publication d'un catalogue (près de 23 000 \$ en 2003).

#### Appel de projets de la CRÉ

- Exposition Médecin de la campagne à la ville, du Musée des Deux-Rives (10 000 \$, en 2006).
- Habitation iroquoise au 15<sup>e</sup> siècle, du site archéologique Droulers.

#### Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire

- Promotion des institutions et mise en commun de ressources par l'organisme Montmusée regroupant 17 institutions muséales de la région, dont 6 sur le territoire<sup>31</sup>. Dans le cadre de l'entente spécifique, octroi d'une aide au regroupement pour la promotion des musées (11 500 \$, en 2005-2006).
- Réalisation du projet Cellule régionale d'expertise en muséologie (CREM), un projet pilote coordonné par Montmusée, où des ressources financières et humaines seront déployées pour répondre aux besoins des institutions muséales (2007-2010).
- Réalisation d'un Portrait des institutions muséales en Montérégie par le CMCC (2005).

<sup>30</sup> Répertoire des musées de la Société des musées québécois. Disponible en ligne à l'adresse : [www.musees.quebec.museum/mad/guidemusees/raffinement.php?nav=r&regiontour=09](http://www.musees.quebec.museum/mad/guidemusees/raffinement.php?nav=r&regiontour=09), Consulté le 7 novembre 2006.

<sup>31</sup> Site internet de Montmusée, [www.museesmonteregie.com/f-mr-0601.html](http://www.museesmonteregie.com/f-mr-0601.html), Consulté le 15 novembre 2006.

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Entre 1999 et 2004, la proportion de la population jugeant accessible les musées et les centres d'exposition a augmenté (**46 % à 63 %**). Une hausse est aussi à signaler dans Lanaudière (41 % à 53 %) et, bien que de moindre importance, en Montérégie Est (42 % à 46 %), à Longueuil (50 % à 60 %) et pour l'ensemble du Québec (54 % à 62 %).
- Entre 1999 et 2004, le taux de fréquentation des musées a augmenté (**33 % à 42 %**). Et en 2004, le taux de fréquentation des musées était supérieur aux taux observés sur les autres territoires (Montérégie Est 31 %, et Lanaudière 34 %), mais sensiblement égal à ceux de Longueuil (40 %) et de l'ensemble du Québec (42 %).
- En 2004, le taux de fréquentation des musées d'art (**30 %**) sur le territoire est supérieur à celui de la Montérégie Est (22 %), mais presque égal aux taux des autres territoires (Longueuil, 33 %, Lanaudière 28 % et la moyenne québécoise 33 %).
- En 2004, le taux de fréquentation des musées montréalais (**13 %**) par les résidents du territoire est supérieur aux taux de la Montérégie Est (10 %), de Lanaudière (11 %) et de l'ensemble du Québec (11 %), mais inférieur à celui de Longueuil (20 %).
- Le nombre d'institutions muséales répertoriées sur le territoire (**10**) par la Société des musées québécois est semblable à celui de Lanaudière (12), plus grand que sur celui du territoire de Longueuil (6), mais inférieur à ceux de la Montérégie Est (23) et de la moyenne des régions du Québec (25). À ce chapitre, le territoire serait au 4<sup>e</sup> rang des régions détenant le plus faible nombre d'institutions.
- **Aucun** centre d'exposition n'est subventionné sur le territoire, alors qu'en moyenne on en trouve 1 dans les autres territoires de la Montérégie et 2 dans ceux du Québec en général.

## PISTES DE RÉFLEXION

### Forces

- Fréquentation importante des institutions par la population et satisfaction élevée envers leur accessibilité.
- Présence d'institutions dynamiques qui offrent une programmation distinctive.
- Existence d'un réseautage des institutions régionales, et de partenariats qui profitent aux institutions du territoire.

### Faiblesses

- Précarité financière des institutions muséales.
- Nombre restreint de partenaires qui supportent les institutions.

### Enjeux

- Mise en commun des ressources.
- Collaboration avec les partenaires municipaux.
- Reconnaissance d'Exporail comme institution nationale du Canada.
- Agrandissement du centre d'interprétation de Pointe-du-Buisson avec un équipement adapté aux standards muséaux actuellement en vigueur.
- Agrandissement du Musée régional de Vaudreuil-Soulanges

## **Secteur 7 : Disque, cinéma et arts médiatiques<sup>32</sup>**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

- Ciné-club La boîte lumineuse, à Vaudreuil-Dorion.
- Plus d'une trentaine de salles de cinéma, concentrées à Vaudreuil-Dorion, Salaberry-de-Valleyfield, Châteauguay et Delson<sup>33</sup>.
- Plusieurs clubs vidéos et disquaires.
- Spécialisation du Matou noir, dans le domaine du cinéma d'animation depuis deux ans.

### **Données sur les pratiques culturelles**

- En 2004, 72 % de la population du territoire écoute souvent de la musique, et 63 % achète des disques ou des DVD.
- Trois quarts de la population fréquente des cinémas, et 90 % les juge accessibles (2004).

### **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

#### **MCCCF**

- Soutien à des projets dans le cadre de la *Mesure de soutien du cinéma* : entre 2003 et 2005, subventions de 25 000 \$ à l'organisme Projetto, permettant la projection d'œuvres de répertoire dans trois lieux patrimoniaux du territoire.
- Soutien à des projets dans le cadre de la *Mesure de soutien en éducation cinématographique* : en 2005-2006, subvention de près de 16 000 \$ à la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, de Beauharnois, pour le projet Tisserands de nouveaux cinémas / Nouveaux territoires.

#### **CALQ**

- 7 bourses offertes à des artistes en arts médiatiques et en cinéma, entre 2002 et 2006 (plus de 9 000 \$ en moyenne par année), et 24 bourses remises dans le secteur de la musique et de la chanson<sup>34</sup> (plus de 26 000 \$ en moyenne par année).
- Pendant la même période, 6 subventions de plus de 17 000 \$ en moyenne chacune ont été octroyées en soutien à la production de disques et de spectacles musicaux.

#### **SODEC**

- Entre 2001 et 2006, subventions totalisant en moyenne plus de 37 000 \$, accordées à des artistes ou à des organismes du territoire pour des projets en cinéma et en production télévisuelle.
- Pour la production de disques et de spectacles de variétés, près de 55 000 \$ ont été versés en subventions, dont près de la moitié à Cameron Management.

#### **CAC**

- En 2004, octroi de 3 subventions en cinéma et en audiovisuel (7500 \$), et 2 à des projets d'enregistrement musicaux et de promotion (11 000 \$).

#### **Municipalités / MRC**

- Soutien au Ciné-club de Vaudreuil-Dorion par la municipalité et la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

<sup>32</sup> Pour les fins du présent diagnostic, le secteur des arts médiatiques inclut le cinéma et l'audiovisuel.

<sup>33</sup> Cinéac, Agence cinéma, [www.cineac.ca/repertoire\\_salles.html](http://www.cineac.ca/repertoire_salles.html). Consulté le 22 septembre 2006.

<sup>34</sup> Les bourses versées pour des projets de création de disques et de spectacles sont comptabilisées ensemble par le CALQ, sous la rubrique Musique et chanson. Par ailleurs, les subventions sont comptabilisées différemment : les domaines des arts visuels, de l'architecture, des métiers d'art et des arts médiatiques font partie d'une même catégorie (aucune subvention n'a été versée sur le territoire dans ces domaines, entre 2001 et 2006), tandis que la catégorie Musique du CALQ comprend la production tant de disques que de spectacles.

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- En 2004, **72 %** de la population du territoire déclare écouter souvent de la musique. Cette proportion est égale à la moyenne québécoise, supérieure aux moyennes de Longueuil (69 %) et de la Montérégie Est (67 %), mais inférieure à celle de Lanaudière (77 %). Cette proportion a diminué de près de 15 % depuis 1999, comme dans les autres secteurs d'étude.
- Entre 1999 et 2004, la consommation de disques a diminué sur le territoire, passant de **77 % à 63 %**. Des diminutions sont aussi observées en Montérégie Est (74 % à 69 %) et à Longueuil (78 % à 67 %), contrairement à la moyenne québécoise, qui demeure stable (71 % à 73 %), et dans Lanaudière, qui augmente (76 % à 91 %).
- Entre 1999 et 2004, le taux de fréquentation des cinémas demeure stable à **76 %**, comme sur le territoire de Longueuil (82 % à 80 %). Par contre, nous observons des augmentations dans les taux de fréquentation en Montérégie Est (71 % à 75 %), dans Lanaudière (71 % à 78 %) ainsi que pour l'ensemble du Québec (72 % à 77 %).
- En 2004, la population juge les salles de cinéma accessibles dans une proportion de **90 %**. Cette proportion est sensiblement la même dans les autres territoires (Montérégie Est 89 %, Longueuil 93 %, Lanaudière 94 %, et la moyenne québécoise 89 %).

## PISTES DE RÉFLEXION

### Force

- Bonne accessibilité des salles de cinéma et intérêt de la population pour cet art.

### Faiblesse

- Peu de diffusion du cinéma d'auteur.

### Enjeu

- Mise en valeur du cinéma d'auteur.

## **Secteur 8 : Formation, éducation et culture**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

#### **Formation artistique professionnelle et de la main-d'œuvre culturelle**

- Programme de formation continue pour les artistes et les autres professionnels en culture, offert par le CMCC depuis 2000.

#### **Formation collégiale et universitaire**

- Une institution de formation générale, le Cégep de Valleyfield, offre un programme de formation générale en arts et en lettres avec spécialisations (cinéma et communication, arts visuels, lettres, théâtre) ainsi qu'un programme en arts plastiques. Une troupe de théâtre dynamique est aussi à l'œuvre au cégep.
- Le Pôle universitaire, situé à Longueuil, a aussi pour mandat de desservir le territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

#### **Formation préscolaire, primaire et secondaire**

- 138 écoles primaires et secondaires du territoire rattachées à 4 commissions scolaires francophones : Vallée-des-Tisserands (32), Grandes-Seigneuries (48), Trois-Lacs (31), Hautes-Rivières (1) et 3 commissions scolaires anglophones : Riverside (3), New Frontiers (13) et L.B. Pearson (10).
- Plus de la moitié de ces écoles offrent des programmes de concentration en art (musique, danse et art dramatique).
- 9 écoles privées.
- 2 écoles gouvernementales (Kahnawake).
- Le programme La culture à l'école permet aux institutions scolaires de réaliser des projets favorisant le rapprochement entre les professionnels de la culture et le milieu scolaire.
  - 4 artistes, 3 écrivains et 13 organismes sont inscrits au Répertoire de ressources culture-éducation (le total montréalais est de 56 artistes et 28 écrivains).
  - Plusieurs institutions muséales, sociétés d'histoire et diffuseurs en arts de la scène offrent des activités ou des projets destinés à une clientèle scolaire.
- Le programme Éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés permet de soutenir les activités de lecture et d'écriture. 2 commissions scolaires du territoire sont visées par ce programme (Vallée-des-Tisserands et Grandes-Seigneuries).

### **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

#### **MCCCF et MELS**

- Contribution du programme La culture à l'école à l'animation culturelle : près de 15 000 élèves touchés en 2006-2007 (près de 112 000 \$ en subventions).

#### **CALQ**

- Octroi des bourses de perfectionnement aux artistes professionnels. Entre 2001 et 2006, 6 artistes du territoire ont bénéficié d'un montant total de plus de 30 000 \$.

#### **Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire**

- Réalisation d'une étude sur les besoins de formation continue des artistes, des artisans et des travailleurs de la culture et des communications en Montérégie par le CMCC, avec l'aide d'Emploi-Québec (2005).
- Mise en place d'un programme de formation continue de la main-d'œuvre par le CMCC, depuis 2000.
  - Le poste du coordonnateur est financé conjointement par le MCCCF, le CALQ et la SODEC.
  - Les activités de formation sont financées à 75 % par Emploi-Québec. En 2005-2006, 34 activités de formation ont été offertes (coût total de 100 000 \$).
- Activités de formation offertes par diverses associations professionnelles nationales (UDA, SMQ et RAAV).

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- Le territoire ne compte aucun conservatoire ni autre école de formation supérieure en culture, comme c'est également le cas ailleurs en Montérégie.
- Aucune école de formation spécialisée n'est recensée sur le territoire, alors qu'il y en a une en Montérégie Est, 2 sur le territoire de Longueuil et 3 dans Lanaudière. La moyenne québécoise est de 5.
- La part de la population du territoire participant à des cours de formation, en 2004, (**9 %**) est supérieure à celle de la Montérégie Est (8 %), mais inférieure aux proportions observées à Longueuil (13 %), à Lanaudière (10 %), et dans la moyenne québécoise (10 %).
- **17%** des participants aux activités de formation continue du CMCC résident sur le territoire (2005-2006).

## PISTES DE RÉFLEXION

### Forces

- Contribution significative du programme La culture à l'école à la réalisation de projets culturels riches et novateurs.
- Bon positionnement de la dimension culturelle dans les institutions scolaires des ordres d'enseignement primaire et secondaire.

### Faiblesses

- Absence d'institution de formation subventionnée pour la pratique amateur.
- Faible représentation des programmes de formation en arts au sein des institutions d'enseignement supérieur.

### Enjeux

- L'offre en formation continue pour les intervenants professionnels et pour la relève.
- Enracinement de la dimension culturelle à la vie de l'école.

## **Secteur 9 : Communications**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

#### **Médias écrits**<sup>35</sup>

- 12 hebdomadaires, dont le tirage moyen est de 26 700 exemplaires.
- 1 mensuel (Agri Vallée).
- 4 bimensuels locaux (L'Impact, The Southwest News, Le Suroît agricole et Le Suroît régional).
- 2 périodiques montérégiens (Affaires montérégiennes et Les Affaires du Sud-Ouest).

#### **Radio**

- 2 radios communautaires :
  - CHAI FM, la Radio du Sud-ouest de la Montérégie, diffuse sur le territoire de la MRC Roussillon;
  - CHOC FM, La radio intergénération des Jardins du Québec (Radio communautaire) diffuse dans la région de Saint-Rémi.
- 2 radios privées :
  - CKOD FM, la radio du Suroît, Salaberry-de-Valleyfield (diffuse dans une cinquantaine de municipalités); CJMS AM, la radio country de Saint-Constant.

#### **Télévision**

- Cogeco télévision locale, à Salaberry-de-Valleyfield, diffuse dans l'ouest du territoire.
- Corporation de télédiffusion du Grand Châteauguay (Canal Vox Vidéotron), couvre la majeure partie du territoire.

#### **Sites Internet**

- La plupart des organismes culturels de la région se sont dotés d'un site Internet diffusant de l'information sur leurs missions et leurs activités, dont Montmusée, le Réseau des hebdomadaires Montérégiens et le CMCC.

#### **Données sur les pratiques culturelles**

- En 2004, 28 % de la population écoutait plus de 3 heures de radio par jour.
- La part de la population affirmant regarder des émissions artistiques à la télévision était de 27 %, en 2004. 73 % de la population faisait la lecture de quotidiens, et 71 % de la population s'adonnait à la lecture d'hebdomadaires régionaux (2004).

### **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

#### **MCCCF**

- Les stations de radio communautaire de Châteauguay et de Saint-Rémi, ainsi que la télévision communautaire Corporation de télédiffusion du Grand Châteauguay, ont bénéficié d'un soutien financier (près de 55 000 \$, en 2005-2006).

#### **Appel de projets de la CRÉ**

- Les saisons du Suroît de la télévision communautaire de Châteauguay (10 000 \$ en 2006).

#### **Initiatives montérégiennes générant des retombées sur le territoire**

- Réalisation de plusieurs projets par le CMCC :
  - Portrait des communications en Montérégie (2005);
  - Reconfiguration du site Internet présentant de l'information sur l'univers culturel de la région : section grand public et section membres, comportant des contenus adaptés (2006);
  - Publication d'un calendrier culturel et d'un magazine adressé à ses membres;
  - Réalisation, en collaboration avec Télévision Rive-Sud, de la série *Nul pArt* ailleurs comptant 13 émissions de 30 minutes (2004-2005).
  - En 2005-2006, Pour une question de culture, 13 émissions de 30 minutes.
  - Publication d'un calendrier culturel saisonnier par Tourisme Montérégie en collaboration avec le CMCC.

<sup>35</sup> Services Québec, *Répertoire des médias, Région de la Montérégie*, 2006, [www.comm-qc.gouv.qc.ca/medias/RepertoireMedia.asp?region=Monteregie](http://www.comm-qc.gouv.qc.ca/medias/RepertoireMedia.asp?region=Monteregie), Consulté le 22 septembre 2006.

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- **2** stations de radio privées sont recensées sur le territoire; cette donnée est la même dans Lanaudière, alors qu'il n'y a aucune radio sur le territoire de Longueuil et qu'il y en a 4 en Montérégie Est.
- Le territoire est desservi par **2** stations de radio communautaire, tout comme dans Lanaudière et la moyenne québécoise, alors qu'il y en a une sur le territoire de Longueuil et une en Montérégie Est.
- En 2004, la proportion de la population écoutant plus de 3 heures de radio par jour était de **28 %**, comme sur le territoire de Longueuil (28 %) et de Lanaudière (27 %). Les proportions pour la Montérégie Est ainsi que pour l'ensemble du Québec étaient légèrement inférieures (23 % et 25 %).
- Le territoire compte **2** stations de télévision communautaire subventionnées (comme dans Lanaudière et la moyenne québécoise), alors que l'on en recense une en Montérégie Est et une à Longueuil.
- En 2004, la proportion de la population écoutant des émissions artistiques était de **27 %**. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans les autres territoires (Montérégie Est 22 %; Longueuil 26 %; Lanaudière 26 % et la moyenne québécoise 25 %).
- Le taux de lecture des hebdomadaires régionaux était de **71 %**, en 2004; cela équivaut aux taux observés en Montérégie Est (71 %) et dans Lanaudière (73 %), mais il était supérieur aux taux de lecture de Longueuil (49 %) et de la moyenne québécoise (60 %).

## PISTES DE RÉFLEXION

### Forces

- Plusieurs hebdomadaires sont publiés sur le territoire, et leur taux de lecture est élevé.
- Bonne couverture médiatique du territoire.
- Présence de deux stations de radio communautaire.
- Petit territoire mobilisateur autour des pôles de rassemblement.
- Présence du secteur au sein des organismes de concertation.

### Faiblesses

- Aucune publication n'est diffusée sur l'ensemble du territoire.
- La concentration des médias nationaux dans la métropole limite la couverture des événements spécifiques au territoire.

### Enjeux

- Identification de la population au territoire compte tenu des difficultés qui se posent en termes de communications.
- Positionnement des contenus spécifiques au territoire dans un contexte de domination des médias métropolitains.

## **Secteur 10 : Tourisme culturel**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

Plusieurs institutions culturelles : centres d'interprétation, musées, centres d'exposition, lieux historiques; plusieurs événements ou festivals; plusieurs circuits culturels ou artistiques évoqués dans les pages de ce document offrent des activités culturelles susceptibles d'intéresser la clientèle touristique. En plus des éléments déjà mentionnés, on retrouve une route touristique officielle sur le territoire, soit le Circuit du Paysan, qui longe la frontière américaine.

#### **Événements et initiatives variés**

À caractère patrimonial :

- Lieux à visiter dans le cadre du Mois de l'archéologie (édition 2006) : Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, LHNC de Coteau-du-Lac, site de la Bataille de la Châteauguay et Centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsionhiakwatha.
- Pour des siècles et des siècles ! Place au patrimoine religieux en Montérégie. Un circuit permettant de découvrir le patrimoine religieux; 12 lieux de culte du territoire y participaient en 2006.
- Cyclo-tourisme en bordure des canaux de navigation historiques :
  - Parc linéaire du canal de Beauharnois (stations d'interprétation)
  - Piste cyclable du canal de Soulanges (panneaux d'interprétation)

Arts de la scène et arts visuels :

- Théâtres d'été : Quatre/Corps, Cascades, Hudson et Escale.
- Fête de la plantation du mai, de Vaudreuil-Dorion (fête traditionnelle).
- Symposium de L'Île Raymond, à Sainte-Barbe, en juillet, des artistes peintres professionnels s'exécutent devant le public.

Festivals à thématique culturelle :

- Zone d'affluence, festival d'art actuel à Mercier, présentant des artistes qui créent sur place, ainsi que des ateliers de démonstration des savoir-faire (première édition en 2006).
- Fêtes théâtrales du Suroît se déroulant au printemps au théâtre du collège de Valleyfield et permettant la diffusion de théâtre multidisciplinaire.
- Valleyfield en Blues se tient en août à Salaberry-de-Valleyfield.
- Festival du folklore québécois présente depuis 1993, à Vaudreuil-Dorion, une programmation comprenant musique, chants, légendes et danse traditionnelle.

Autres événements d'envergure comportant un volet culturel :

- Régates de Valleyfield se tenant depuis 1938 et offrant des spectacles en plein air.
- Festival équestre de Salaberry-de-Valleyfield, depuis 1991, présente des spectacles en plein air.

#### **Regroupements / associations / organismes**

- Une association touristique régionale dessert l'ensemble du territoire : Tourisme Montérégie.
- Autre association touristique couvrant une partie importante du territoire : l'Office du tourisme du Suroît (MRC Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et Le Haut-Saint-Laurent).

### **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES**

#### **MCCCF**

- Collaboration au projet de mise en valeur du Canal de Soulanges<sup>36</sup> (pilote par la Régie intermunicipale du canal de Soulanges), consistant en la réouverture du canal à la navigation de plaisance et en l'aménagement d'installations récréotouristiques.

#### **Entente spécifique régionale en culture**

- Financement d'un projet favorisant le développement du tourisme culturel : les circuits des sites archéologiques proposés par Archéo-Québec (Archéo-Tour Suroît), qui a aidé à positionner le territoire comme région offrant un produit culturel archéologique unique.

<sup>36</sup> Régie intermunicipale du canal de Soulanges, *Port Soulanges*, [www.canalsoulanges.com/default.htm](http://www.canalsoulanges.com/default.htm), Consultés le 26 septembre 2006

## **CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES (SUITE)**

### **Appel de projets CRÉ**

- En 2006, subvention de plus de 14 000 \$ au site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha pour une habitation iroquoise du 15<sup>e</sup> siècle.

### **Municipalités et MRC**

- Embauche d'un agent de développement culturel et touristique, membre du réseau Villes et villages d'art et de patrimoine, dans 4 des 5 MRC du territoire.
- 4 CLD du territoire ont à leur emploi un ou des conseillers en tourisme : Haut-Saint-Laurent, Jardins-de-Napierville, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges.

### **Initiatives montréalaises générant des retombées sur le territoire**

- Collaboration du MCCCCF à la réalisation du guide Les Promenades montréalaises, publié en 2001 par le Groupe culture et villes de l'INRS-Urbanisation, et visant le développement touristique culturel de la région.
- Réalisation par le CMCC de l'initiative Pour des siècles et des siècles ! Place au patrimoine religieux en Montréal; 12 lieux de cultes du territoire y participent (2006).
- Création de 3 circuits culturels virtuels : patrimoine, églises et arts, présentés par Tourisme Montréal (depuis l'été 2006).
- Publication d'un calendrier culturel saisonnier, résultat d'une collaboration entre le CMCC et l'association touristique régionale, Tourisme Montréal.
- Mise en place de l'événement Roulez vers la culture en Montréal<sup>37</sup>, coordonné par Loisir et sport Montréal.
- Coordination du Mois de l'archéologie par le Réseau Archéo-Québec.
- Réalisation par un consultant, en 2006, d'un plan de développement touristique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent<sup>38</sup>.
- Présentation du CMCC portant sur le tourisme culturel, auprès de ses membres, en 2006.

## **ÉLÉMENTS D'ANALYSE**

- Le nombre de centres d'artistes en arts visuels, d'institutions muséales, de producteurs en métiers d'art subventionnés et de boursiers en arts visuels est généralement moins important sur le territoire qu'ailleurs en Montréal.
- Le potentiel archéologique et patrimonial du milieu est remarquable, positionnant le territoire dans une situation favorable pour le développement d'activités récréotouristiques.

<sup>37</sup> Loisir et sport Montréal, Roulez vers la culture en Montréal, [www.loisir.qc.ca/html/Index.htm](http://www.loisir.qc.ca/html/Index.htm), Consulté le 11 octobre 2006.

<sup>38</sup> Satellite Gestion Marketing et GPS Tourisme, Plan de développement touristique de la Montréal-Ouest, *L'état du tourisme en Montréal-Ouest: Portrait et diagnostic*, 2006, p.18.

## **PISTES DE RÉFLEXION**

### **Forces**

- Situation géographique enviable entre Montréal, les États-Unis et l'Ontario, offrant à proximité un bassin de clientèle potentielle enviable.
- Plusieurs thématiques historiques représentant un potentiel touristique important (présence amérindienne, fourrures, seigneuries, transport, conquêtes, etc.)<sup>39</sup>.
- Présence de plusieurs organismes offrant du soutien au développement et à la promotion touristiques.
- Secteur souvent priorisé parmi les axes de développement retenus.
- Offre culturelle diversifiée.

### **Faiblesses**

- Absence d'image forte associée à la région.
- Faible coordination des attraits culturels dans l'offre touristique.

### **Enjeux**

- Promotion et mise en marché de la dimension culturelle dans l'offre touristique.
- Concertation entre les intervenants du milieu et développement de liens étroits.
- Intégration des richesses patrimoniales à l'offre touristique.

---

<sup>39</sup> Satellite Gestion Marketing et GPS Tourisme, 2006.



## **Secteur 11 : Loisirs culturels**

### **DESCRIPTION DU SECTEUR**

Les loisirs culturels comprennent la pratique d'activités à caractère culturel dans le but de s'initier à une forme d'art ou encore de pratiquer celle-ci pour son bon plaisir et par intérêt personnel. Plusieurs activités et événements présentés dans les pages précédentes sont susceptibles d'intéresser les adeptes des loisirs culturels. Le rôle des municipalités est majeur dans le domaine de la pratique des loisirs culturels.

#### **Activités**

- 12 sociétés d'histoire présentes sur le territoire, dont 6 sociétés d'histoire membres de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec.
- Plusieurs collections et fonds d'archives peuvent être consultés, notamment par les amateurs d'histoire et de généalogie.
- 3 troupes et organisations membres de la Fédération québécoise du Théâtre Amateur : L'atelier théâtre de l'école secondaire des Patriotes, de Beauharnois, le Théâtre des 5 moi de Napierville, et la Troupe de théâtre «Les Scèneux», de Châteauguay.
- 11 chorales.

#### **Événements amateurs**

Certains événements professionnels laissent place à la diffusion amateur, par exemple, Les Journées de la Culture.

Plusieurs événements sont essentiellement orientés vers la diffusion de l'art amateur, dont celui-ci :

- Une vingtaine d'activités culturelles en bordure des voies cyclables sont organisées dans le cadre de Roulez vers la Culture.

#### **Regroupements / associations / organismes**

Actions de Loisir et Sport Montérégie ayant des retombées sur le territoire

- Coordination du Programme Rendez-vous culturels de la jeune relève amateur.
- Mise en place du projet Roulez vers la Culture en Montérégie.
- Soutien à l'événement Secondaire en spectacle.
- Réalisation d'un portrait du loisir culturel en Montérégie, 2002-2003.
- Réalisation d'un plan de développement du loisir culturel en Montérégie, 2003.
- Réalisation du recueil d'activités Pour le plaisir d'apprendre et de s'amuser, en collaboration avec le Centre Option Avenir Inc., 2002-2003.
- Organisation et animation de la Table des intervenants culturels municipaux en Montérégie.
- Le cercle des fermières de Saint-Timothée.

#### **Données sur les pratiques culturelles**

- En 2004, 27 % de la population pratiquait des activités culturelles en amateur.
- Le bénévolat dans le cadre d'activités artistiques était pratiqué par 4 % de la population (1999).

## CONTRIBUTION / IMPLICATION DES PARTENAIRES

### MCCCF

- Soutien à la pratique artistique de la jeune relève amateur par l'entremise d'une aide, de plus de 15 000 \$ annuellement à l'organisme Loisirs et Sports Montérégie pour appuyer le projet Événements culturels montérégiens.
- L'Association des orchestres de jeunes de la Montérégie a reçu, en 2005, une aide financière de 9000 \$ pour la réalisation du projet Concerts de l'AOJM.

### Municipalités

- 29 municipalités du territoire ont un ou plusieurs intervenants en loisirs, ainsi que 3 MRC (Beauharnois-Salaberry, Le Haut-Saint-Laurent et Vaudreuil-Soulanges).
- La majorité des municipalités offrent des activités de loisirs culturels dans le domaine des arts de la scène et des arts visuels. Les municipalités de 50 000 résidents et plus offrent des activités plus diversifiées, soit en arts visuels, en arts de la scène, en patrimoine et en littérature.
- Les municipalités possèdent certains équipements spécialisés (centre culturel) et des locaux polyvalents, utilisés pour des activités de loisirs culturels. La bibliothèque municipale est un lieu de diffusion grandement utilisé par les municipalités. De plus, plusieurs municipalités créent des ententes avec le milieu scolaire afin d'utiliser l'auditorium des écoles secondaires pour la diffusion de spectacles.
- Équipements spécialisés disponibles dans les municipalités : bibliothèques, centre Internet, galerie d'art, café théâtre, salle de danse, salle de spectacles, site historique, centre d'exposition.
- De plus, les municipalités offrent une programmation d'activités culturelles.

## ÉLÉMENTS D'ANALYSE

- En 1999, le nombre d'heures que la population du territoire consacrait à une activité de loisirs par semaine était de **10**, comme sur le territoire de Longueuil. Ce nombre est supérieur à ceux observés en Montérégie Est, dans Lanaudière et pour la moyenne québécoise (9 heures).
- Entre 1999 et 2004, la proportion de la population pratiquant des activités culturelles en amateur a diminué, passant de **46 %** à **27 %**. Des diminutions sont aussi observées dans les autres zones (Montérégie Est, 47 % à 30 %; Longueuil, 51 % à 40 %; Lanaudière, 47 % à 30 %; et moyenne québécoise, et 49 % à 34 %). En 2004, la pratique d'activités culturelles en amateur est inférieure sur le territoire comparativement aux autres territoires de CRÉ.
- Selon les données de 1999, on trouvait sur le territoire l'une des proportions les plus faibles de personnes pratiquant le bénévolat en culture, soit **4 %**, comparativement aux autres territoires (Montérégie Est 5 %, Longueuil 6 %, Lanaudière 3 %) et moyenne québécoise 5 %.

## PISTES DE RÉFLEXION

### **Forces**

- Présence d'un organisme qui s'intéresse aux loisirs.
- Implication des organismes et des municipalités afin de présenter une offre en loisirs culturels importante.
- Diversité de l'offre et grand nombre d'intervenants dans le domaine des loisirs culturels.

### **Faiblesses**

- Développement limité de l'offre en loisirs culturels dans les petites municipalités (moins de 5000 habitants).
- Faible représentation des loisirs culturels au sein des institutions d'enseignement.

### **Enjeux**

- Accessibilité de l'offre en loisirs culturels pour l'ensemble de la population du territoire.
- Positionnement des loisirs culturels à l'intérieur de l'offre culturelle générale.
- Partenariat entre les divers intervenants.

## Partie 3

# Synthèse du portrait de la culture de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

### Repères contextuels

#### Positionnement régional : démographie, économie, main-d'œuvre

- Population de 387 000 personnes, soit 28 % de la population montréalaise et 5 % de celle du Québec.
- Taux de croissance le plus élevé de la Montérégie (9 % entre 2001-2011) et le 3<sup>e</sup> au Québec.
- 40 % des résidents du territoire regroupés dans 5 grandes villes (sur un total de 65 municipalités).
- Proportion de jeunes de moins de 15 ans (21 %) qui serait la plus élevée au Québec.
- Proportion d'anglophones (14 %) au 3<sup>e</sup> rang québécois.
- Taux de scolarisation universitaire inférieur aux moyennes montréalaise et québécoise (variation entre les zones agricoles et urbaines du territoire).
- Revenu personnel moyen par habitant légèrement sous la moyenne régionale<sup>40</sup>.

#### Positionnement de la culture

- 3 municipalités sur 65 et 4 MRC sur 5 sont dotées d'une politique culturelle, ce qui représente plus de 93 % de la population de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.
- Nombre de lieux de diffusion culturelle inférieur à la moyenne régionale, sauf au regard des bibliothèques.
- Peu d'artistes professionnels et nombre annuel moyen de boursiers en arts (7) largement inférieur aux moyennes, possiblement le 3<sup>e</sup> plus faible au Québec.
- 2 radios communautaires et plusieurs hebdomadaires, mais peu de médias couvrant l'ensemble du territoire.
- Engagement significatif des municipalités : la proportion de la population touchée par une entente de développement culturel est supérieure à la moyenne régionale.

#### Préférences culturelles

- Habitudes de consommation culturelle des résidents du territoire dans la moyenne, à l'exception des taux de fréquentation des musées, et de lecture des hebdomadaires régionaux, lesquels surpassent ceux observés sur les autres territoires montréalais.
- Peu de variations au cours des dernières années, à l'exception d'une augmentation de fréquentation des musées et de lecture des hebdomadaires régionaux.
- Malgré la présence d'un nombre inférieur à la moyenne d'équipements culturels, les taux de fréquentation s'avèrent semblables à ceux observés ailleurs. La fréquentation des équipements montréalais est cependant supérieure à la moyenne.
- Intérêt supérieur pour la dimension industrielle de la culture (spectacles de variétés, radio et location de films).
- Implication citoyenne en culture concernant surtout des éléments qui sont liés à l'identité régionale (sociétés d'histoire, radios communautaires).

---

<sup>40</sup> Compilé à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec ([www.stat.gouv.qc.ca/default.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/default.htm)) : *Démographie, Données démographiques régionales, MRC et territoires équivalents*, tableau « Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents au 1<sup>er</sup> juillet des années 1996 à 2005 » et « Profils comparatifs des MRC et du TE — Montérégie 16 ». *Profil comparatif des MRC et du TE, Comptes économiques*, tableau « Indicateurs du revenu par habitant, MRC et territoire équivalent de la Montérégie, 2002-2005 ».



## Conclusion

Le présent Portrait culturel de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent a permis de réaliser un tour d'horizon complet du paysage culturel du territoire, en fonction d'une lecture tant territoriale que sectorielle. L'exercice s'inscrivait dans le cadre d'une démarche visant à cerner les enjeux prioritaires du développement culturel pour les prochaines années. Cette tâche a été accomplie grâce à la contribution des ressources culturelles réunies à l'occasion d'une rencontre de consultation tenue le 30 mai 2007, à la Salle multifonctionnelle de l'Île Saint-Bernard, à Châteauguay. Le Portrait réalisé par le comité de travail s'est avéré une source d'information précieuse à partir de laquelle les participants ont pu s'alimenter pour appuyer leurs propos. Par ailleurs, les diverses informations recueillies de part et d'autre ont aussi permis au comité d'en bonifier le contenu.

Les lecteurs intéressés à connaître les résultats de la consultation sont invités à se référer au Diagnostic de la culture du territoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, rendu public en novembre 2007<sup>41</sup>. Il contient une synthèse de l'état du développement culturel du territoire en plus des constats et des enjeux prioritaires formulés par les participants à la rencontre de consultation.

Au terme d'une démarche en trois étapes réalisée par le comité de travail, il importe de remercier toutes les personnes qui ont contribué à cet effort dont l'ultime objectif est de bien positionner la culture au cœur des priorités de développement du territoire.

Il appartient maintenant à chacun, artistes, écrivains, artisans, représentants d'organismes culturels ou encore partenaires du développement local et régional, de faire siens les enjeux prioritaires du développement culturel et de s'assurer qu'ils soient pris en compte aussi bien dans les décisions stratégiques qu'au cœur de l'action quotidienne. Le défi est de faire en sorte que des progrès significatifs puissent être obtenus lorsque viendra le temps, dans cinq ans, de se livrer à un nouvel exercice diagnostique de l'état de développement de la culture du territoire.

---

<sup>41</sup> Diagnostic de la culture, Territoire de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, novembre 2007. Document en ligne sur les sites Internet de la CRÉ [www.crevhsl.org](http://www.crevhsl.org) du CMCC [www.culturemonteregie.qc.ca](http://www.culturemonteregie.qc.ca), et du MCCC [www.mcccf.gouv.qc.ca](http://www.mcccf.gouv.qc.ca).



## Annexe 1

### Structure de fonctionnement de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Le conseil d'administration	
<b>35 membres</b> avec droit de vote	22 représentants de municipalités; 5 préfets de MRC; 7 représentants des secteurs socioéconomiques significatifs; 1 représentant jeune.
<b>5 membres</b> sans droit de vote	Les députés dont les circonscriptions se trouvent en tout ou en partie sur le territoire de la CRÉ.
<b>Le président</b>	Sergio Pavone, maire de la ville de Châteauguay

Le conseil exécutif	
<b>7 membres</b>	2 élus représentants de municipalités; 3 élus représentants de MRC; 2 représentants des secteurs socioéconomiques.

Les commissions consultatives	
<b>7 Commissions consultatives</b>	Développement économique, transport et entreprises Développement social, égalité et cohésion Tourisme Culture, communication, patrimoine Éducation, formation, recherche et science Bioalimentaire Ressources naturelles et territoire
	Le président de chaque commission siège au c.a. de la CRÉ; Le représentant en culture, communication et patrimoine est Bertin Savard, directeur du Théâtre Quatre-Corps (Châteauguay)

La permanence de la CRÉ	
<b>Le directeur général</b>	Michel Lapierre
<b>Responsable du dossier de la culture</b>	Anne-Marie Lefebvre
<b>Les bureaux de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent</b>	Le siège social de la CRÉ se trouve à Salaberry-de-Valleyfield, secteur Saint-Timothée 88, rue Saint-Laurent, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 6J9 Tél. : 450-370-1881 / 1-877-370-1881 <a href="http://www.crevhsl.org">www.crevhsl.org</a>